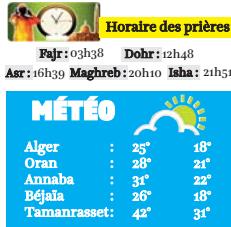


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 10 juin 2024 / 4 Dhul-al hija 1445 - N° 3577 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Le parcours militant de la martyre Meriem Bouatoura salué lors d'une conférence sur l'histoire

P.3

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Début de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles (ANIE)

P.4

PALESTINE

Au moins 210 martyrs et 400 blessés dans l'agression sioniste au centre de Ghaza

P.15

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

M. Larbaoui préside la cérémonie de remise du Prix Ali-Maâchi du président de la République pour les jeunes créateurs

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), la cérémonie de remise du Prix Ali-Maâchi du président de la République pour les jeunes créateurs, et ce, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste. Le Prix Ali-Maâchi du président de la République pour les jeunes créateurs marque l'anniversaire de l'assassinat de l'artiste-martyr Ali Maâchi par les forces coloniales un 8 juin 1958. Lors de la cérémonie, des membres de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) ont remis au Premier ministre un livre destiné au président de la République sur l'apport de cette troupe artistique à la glorieuse Révolution de libération. Pp. 16-24



DOUANES-JUSTICE

La coordination contribue à trouver des solutions pour un meilleur traitement des contentieux douaniers (ministre)

P.3

COMMERCE

Lancement d'un nouvel espace en ligne au service des importateurs

P.6

STRUCTURES DE SANTÉ

Tamanrasset, futur pôle de santé par excellence (ministre)

P.10

SANTÉ

VITAMINES ET MINÉRAUX
Les bonnes associations

Pp.12-13

FOOTBALL

MONDIAL-2026 QUALIFICATIONS GR.G - 4^e J
OUGANDA-ALGÉRIE
Les "Verts" à Kampala en conquérants

P.22



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Une nouvelle étude remet en question la précision des outils de recherche juridique utilisant l'IA

P.17

HADJ

M. Belmehdi se dit satisfait des préparatifs de la saison du Hadj

P.8

ORAN**Exportation de 10 millions de dollars de plaques de plâtre en 2023**

L'usine de production de plaques de plâtre du groupe allemand Knauf, situé à Hassiane Toual (ex-Fleurus), dans la commune de Benfreha (wilaya d'Oran), a exporté en 2023 pour 10 millions de dollars de plaques de plâtre, a indiqué à l'APS le Directeur général de Knauf Algérie, El Hadi Skander.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la deuxième édition du Salon International de Synergie Industrielle d'Oran (SISIO), clôturé samedi au centre des conventions d'Oran, M. Skander a indiqué que "l'usine a réalisé 10 millions de dollars avec plus de 7 millions de mètres carrés de plaques de plâtre exportées".

La même source a précisé que l'entreprise a agrandi l'usine, entrée en production en 2021, avec un investissement de 50 millions d'euros, ce qui a permis de doubler la capacité de production de plâtre, estimée actuellement à 650.000 tonnes par an.

MÉDÉA**Plusieurs foyers d'incendie circonscrits vendredi et samedi**

Plusieurs foyers d'incendies qui s'étaient déclarés, vendredi après-midi et samedi matin à travers plusieurs localités de Médéa, ont été circonscrits et des champs de céréales et des habitations ont été protégés des flammes, a-t-on appris, samedi, auprès de la Protection civile.

Trois feux de récoltes enregistrés durant la journée du vendredi dans les communes de Ouamri (ouest), Djouab et Beni-Slimane, à l'est de Médéa, ont été maîtrisés par les unités d'intervention de la Protection civile qui ont, ainsi, réussi à sauver des récoltes de blé en pied s'étendant sur des dizaines d'hectares ainsi que des plantations fruitières cernées par les flammes, a-t-on fait savoir.

La Protection civile fait également état de la maîtrise de trois autres foyers d'incendies qui ont eu lieu samedi à Ouamri, Mihoub (nord-est), Berrouaghia (centre), grâce à la mobilisation de plusieurs engins d'intervention.

Plusieurs projets en cours de réalisation à El-Omaria (Wilaya)

Plusieurs projets sont en cours de réalisation dans les communes d'Ouled-Brahim et El-Omaria, relevant de la daïra d'El-Omaria, à l'est de Médéa, dans la cadre de la prise en charge des attentes des habitants de ces localités, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Une enveloppe d'un montant de 55 millions de DA a été débloquée pour financer des travaux d'amélioration urbaine au niveau de nombreux quartiers du chef-lieu de la commune d'Ouled-Brahim pour permettre, une fois achevés, d'offrir un meilleur cadre de vie pour les résidents, a-t-on fait savoir.

TISSEMSILT**Reception prochaine de deux projets d'approvisionnement en eau potable (direction)**

Deux projets d'approvisionnement en eau potable seront mis en service dans la wilaya de Tissemsilt, en juillet prochain, à l'occasion de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris samedi auprès de la direction des Ressources en eau.

Le chef de service de l'eau potable, Ahmed Mettane, a indiqué que les deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme complémentaire de développement, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt, faisant observer que l'un des deux projets, inscrit au profit des populations des douars de Ouled Djelloul, Ouled Belhouari, Souafi, et Saïed, rattachés à la commune d'El Maassim, concerne la réalisation d'un réseau sur une longueur de plus de 38 km de canalisation, une station de pompage, ainsi que cinq réservoirs d'eau.

Le second projet concerne la réalisation d'un canal de captage des eaux au profit des douars Sab Essann et Sfisia, au niveau de cette commune, à partir d'une chaîne de traction du barrage "Koudiat Resfa", sur une distance de plus de 15 km, avec un coût financier estimé à plus de 50 millions DA, alors que le taux d'avancement des travaux de réalisation a dépassé les 90 pc, a-t-il ajouté.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
13 morts et 495 blessés en 48 heures**

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 495 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 3 personnes décédées suite au renversement d'un camion survenu sur le chemin de wilaya N 142 commune de Idless, précise la même source.

Par ailleurs, on enregistre l'intervention des plongeurs de la Protection civile pour le repêchage de 3 personnes déçédées noyées à Biskra, Ouled Djelal et Tizi Ouzou.

Aussi, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 8 incendies urbains et industriels et divers à travers les wilayas d'Alger (2 incendies), Chlef (1), Blida (1), Boumerdes (1), Bordj Bou Arreridj (1), Mostaganem (1) et Médéa (1). Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis, récolte et palmeraies a procédé durant la même période à l'extinction de 101 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

8 blessés près de Beni Fouda (Sétif)

Un accident de la circulation survenu samedi sur la route nationale n° 77, au lieu dit Hasbia, dans la commune de Beni Fouda (nord de Sétif), a occasionné des blessures de différents degrés de gravité à huit (8) personnes, selon la Protection civile.

Le commandant Ahmed Lamamra, responsable de la communication de la direction de la Protection civile, a déclaré à l'APS que l'accident, une violente collision entre un véhicule de tourisme et un véhicule utilitaire, a fait 8 blessés (5 hommes âgés de 29 à 51 ans, deux enfants de 11 et 12 ans et un bébé de 6 mois). Selon le même officier, les éléments de la Protection civile des communes de Djemila, d'El Eulma et de Beni Aziz sont intervenus pour secourir et évacuer les blessés vers le service des urgences de l'hôpital Sarroub-Khatir d'El Eulma. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Six blessés à Ouled Farès (Chlef)

Six (6) personnes ont été atteintes de blessures plus ou moins graves dans un accident de la circulation survenu samedi sur la voie d'évitement de la commune d'Ouled Farès, au nord de Chlef, rapporte un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. Selon le document diffusé par la cellule de communication de ce corps constitué, l'accident s'est produit aux environs de 10h30, sur la voie d'évitement de la commune d'Ouled Farès, suite à un carambolage impliquant deux (2) véhicules touristiques et un troisième utilitaire. L'accident a causé des blessures plus ou moins graves à six (6) personnes, dont deux (2) enfants, tous évacués par les éléments de la Protection civile vers l'établissement hospitalier public de Chettia, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances et causes de cet accident.

IMMIGRATION**11 corps sans vie à la dérive au large de la Libye (ONG)**

Les corps sans vie de onze migrants à la dérive au large des côtes libyennes ont été repérés vendredi, a annoncé l'ONG humanitaire allemande Sea-Watch sur X.

"Lors du vol d'aujourd'hui avec notre Seabird", l'avion de reconnaissance de l'ONG, "l'équipage a repéré 11 corps", écrit Sea-Watch.

Selon les chiffres du ministère italien de l'Intérieur, les arrivées par la mer sur le territoire national ont considérablement baissé depuis le début de l'année : 21.792 personnes sont arrivées en Italie entre le 1er janvier et le 7 juin, contre 53.270 lors de la même période de 2023.

La traversée est dangereuse, souvent mortelle. En 2023, 3.041 migrants ont été portés disparus après avoir tenté de traverser la Méditerranée, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

CHINE**Un mort et deux disparus dans un accident de mine de charbon dans le sud-ouest**

Une personne a été tuée, trois ont été blessées et deux autres portées disparues dans un accident d'explosion de charbon et de gaz survenu vendredi dans la mine de charbon de Pingdingshan, dans le district de Zhenxing de la province du Yunnan (sud-ouest de la Chine). Des opérations de sauvetage sont en cours, selon les autorités locales.

ETATS-UNIS**Une vague de chaleur précoce bat des records dans l'ouest**

Des records saisonniers de température ont été atteints cette semaine dans l'ouest des Etats-Unis, touché par une vague de chaleur précoce et extrême.

44 C à Las Vegas et 50 C dans la Vallée de la mort ont ainsi été enregistrés jeudi par les services météorologiques américains. Il s'agissait du jour le plus tôt de l'année où le seuil des 44 C a été franchi à Las Vegas, dans le Nevada. A travers l'Ouest américain, de nombreuses autres villes ont battu leurs records saisonniers. Ces températures supérieures aux normes saisonnières sont causées par un système météorologique anticyclonique oppressant qui traverse la région.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Le parcours militant de la martyre Meriem Bouatoura salué lors d'une conférence sur l'histoire

Les participants à une conférence sur l'histoire organisée, samedi à Alger, ont salué le parcours militant de la martyre Meriem Bouatoura qui avait quitté les bancs de l'école pour rallier les rangs des moudjahidines, la qualifiant "d'icône et de symbole du militantisme de la femme algérienne".

Lors de cette conférence qui s'est tenue au Musée national du Moudjahid à l'occasion du 64e anniversaire de la mort en martyr de Meriem Bouatoura (1938-1960), les intervenants ont mis en avant "la bravoure" de l'héroïne qui a à son actif plusieurs opérations de Fidai dans la ville de Constantine avec son compagnon d'arme le chahid Slimane Daoudi dit Boualem Hemlaoui. Ce dernier avait été chargé pendant cinq ans de la planification et de l'exécution de ce genre d'opérations.

Intervenant à cette occasion, la moudjahida Houria Toubal a apporté son témoignage sur la militante défunte Bouatoura la qualifiant d'"icône" du militantisme national, rappelant qu'elle avait rejoint la résistance en 1956 répondant à l'appel de la patrie pour participer à la grève des étudiants.

Durant les trois premières années de son parcours, Meriem Bouatoura était infirmière aux côtés du moudjahid Dr. Lamine Khan, de l'infirmier Abdulkader



Bouchriet et nombre de moudjahidate avant d'être en charge d'un hôpital à Collo dans la 3e région où étaient soignés les blessés de l'Armée nationale populaire (ANP). Elle rejoint ensuite le Chahid

Slimane Daoudi dit Boualem Hemlaoui à Constantine. A cette occasion, la moudjahida Toubal a appelé les jeunes à préserver le legs des Chouhada et des Moudjahidines et de suivre l'exemple de la génération du 1er novembre 1954, soulignant, dans ce cadre, l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au dossier de la Mémoire nationale.

Intervenant lors de cette conférence qui s'est déroulée en présence des membres de la famille révolutionnaire, des représentants des corps constitués et de jeunes scouts, le Moudjahid et chercheur Aïssa Kasmi, a insisté sur le rôle de la femme dans la lutte, citant le parcours militaire de la Chahida Bouatoura.

De son côté, le journaliste et chercheur, Abdelmalek Bourzame, auteur d'un livre consacré à la Chahida, a évoqué son parcours, exhortant les jeunes à suivre les pas de cette héroïne, symbole de sacrifice et de patriotisme et qui compte parmi les artisans de la victoire.

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE Une manifestation sous le thème "Inculquer l'esprit du nationalisme à nos enfants"

Le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit a organisé, samedi à la Promenade des Sablettes (Alger), une manifestation au profit d'un groupe d'enfants sous le thème "Inculquer l'esprit du nationalisme à nos enfants", à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, qui coïncide avec le 66e anniversaire de la mort en martyr de l'artiste Ali Maâchi. Le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laid Rebiga qui présidait cette rencontre, a affirmé que cette activité s'inscrit "dans le cadre des efforts du secteur visant à contribuer à la construction de la personnalité nationale et à la préservation de la Mémoire nationale conformément aux principes de la Déclaration du 1er novembre 1954".

Le ministre a précisé que toutes les activités de son secteur "s'articulent autour de la nécessité de préserver la Mémoire nationale et de l'ancrer dans l'esprit des générations futures", et ce suivant "un projet intégré" qui porte sur "diverses actions relatives aux événements liés à la guerre de libération", ainsi que sur "la mise en exergue des valeurs des symboles de la guerre de libération qui ont consenti de grands sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale". D'autre part, M. Rebiga a souligné l'importance de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, qui coïncide avec l'anniversaire de la mort en martyr de l'artiste Ali Maâchi et qui a été instituée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "en préservation de l'histoire de la guerre de libération et de la Mémoire nationale".

BACCALAURÉAT Plus de 860.000 candidats aux épreuves

Plus de 860.000 candidats passeront les épreuves du Baccalauréat (session 2024) à partir de dimanche à travers 2.893 centres d'examen au niveau national.

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, donnera le coup d'envoi de cet examen à partir de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.

Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Education nationale, 862.733 candidats sont inscrits à cet examen natio-

nal, prévu du 9 au 13 juin, dont 36.23% de candidats libres et 60% de filles.

Ils seront également 971 candidats aux besoins spécifiques à passer le Baccalauréat, des mesures ayant été prises pour les mettre dans de bonnes conditions, avec notamment des sujets en braille pour les déficients visuels et des aménagements spécifiques pour les élèves souffrant d'un handicap moteur. A noter que la session 2024 est marquée par l'organisation du premier Baccalauréat de la

filière Arts, qui concerne 146 candidats répartis sur quatre (4) spécialités (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques), lesquels ont passé les épreuves pratiques, le 28 avril dernier au niveau du Lycée national des Arts Ali-Maâchi. "Les sujets des examens seront à la portée des élèves ayant suivi régulièrement les cours jusqu'à la fin du troisième trimestre, car ils sont puisés dans le programme dispensé en classes durant l'année scolaire", avait affirmé le mi-

nistre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, appelant les candidats à prendre leurs précautions pour éviter d'arriver en retard, d'autant que les centres d'examen seront ouverts une heure et demi avant le début des épreuves.

Pour lutter contre la fraude aux examens nationaux, les pouvoirs publics ont adopté une politique pénale stricte, avec le concours des secteurs de l'Education et de la Justice et des corps concernés.

Belaabed donne le coup d'envoi des épreuves depuis la wilaya de Bordj Badji Mokhtar

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a donné, dimanche, depuis la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, le coup d'envoi officiel des épreuves du Baccalauréat (session juin 2024).

Au centre d'examen Nouveau CEM de Bordj Badji Mokhtar (wilaya frontalière), M. Belaabed accompagné du

wali de la wilaya, M. Mustapha Aghamir et des autorités locales et sécuritaires, a procédé à l'ouverture des plis contenant les sujets de l'épreuve de Langue arabe. Il procédera également à l'ouverture des plis de l'épreuve de l'après-midi depuis la wilaya de Naama.

La wilaya de Bordj Badji Mokhtar compte 651 candidats,

dont 388 candidats libres, encadrés par 200 superviseurs répartis à travers 3 centres d'examen.

Au niveau national, 862.733 candidats, répartis sur 2893 centres d'examen passent les épreuves du baccalauréat.

A noter que le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat l'an dernier était de 50,63% au niveau national.

DOUANES - JUSTICE

La coordination contribue à trouver des solutions pour un meilleur traitement des contentieux douaniers (ministre)

Le ministre des Finances Laaziz Faid a confirmé samedi, lors d'une rencontre nationale intitulée "Douanes-Justice 2024", que les rencontres entre les deux secteurs contribuent à trouver des solutions pour un meilleur traitement des problématiques en matière de contentieux douaniers ce qui permettra de mieux gérer les procédures de règlement des affaires au profit du Trésor et de l'intérêt général.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, du directeur général des Douanes, le Général-Major, Abdelhafid Bakhouch, du premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, des cadres et des représentants d'instances et d'institutions.

Le ministre des Finances a précisé dans son allocution prononcée à cette occasion que les rencontres entre les secteurs des Douanes et de la Justice permettront de définir le cadre général pour consacrer les bases de la coordination entre les deux corps, par souci de prendre en charge de manière continue les différentes questions juridiques et opérationnelles enregistrées dans plusieurs domaines d'intérêt commun dans le cadre du respect de la justice et des droits des parties.

Intervenant à cette occasion, le directeur général des Douanes, le Général-Major, Abdelhafid Bakhouch a rappelé que la coordination et la coopération entre les deux secteurs a donné "des résultats très positifs", notamment en matière de "traitement des

contentieux et pour encourager la conciliation douanière comme étant l'une des orientations de la politique pénale et en tant que mesure efficace pour le règlement des litiges douaniers à l'amiable".

Concernant cette rencontre nationale organisée par la Direction générale des Douanes en coordination avec le ministère de la Justice, le Général-Major, Abdelhafid Bakhouch a souligné qu'elle vient confirmer "la volonté réelle des cadres des deux secteurs de consolider les liens de coopération institutionnelle tant sur le plan central qu'opérationnel".

De son côté, le premier président de la Cour suprême a indiqué que cet événement est désormais une tradition annuelle et constitue un "jalon essentiel pour la coopération entre ces deux secteurs", saluant les efforts communs des deux corps et le "rôle important" des douanes dans la protection du pays contre les crimes économiques.

M. Mamouni a rappelé les réformes prévues dans le Code de procédure pénale dans son volet lié aux prérogatives des procureurs de la République de procéder, avec célérité, à l'affection des marchandises saisies pour éviter leur détérioration.

"Il est inconcevable que des marchandises saisies restent sans affection pendant des années", a-t-il estimé.

Cette rencontre a été organisée en application des recommandations sanctionnant une rencontre similaire, tenue l'année der-

nière entre la Justice et les Douanes, qui avait principalement porté sur le développement de la coordination et de la coopération entre les Douanes et le secteur de la Justice pour l'examen des contentieux douaniers dans leur volet relatif à la poursuite judiciaire et à l'application des décisions de justice afin de parvenir aux meilleurs moyens de lutte contre le crime économique.

L'objectif de cette rencontre était d'aboutir à des solutions pour régler toutes les affaires en suspens au niveau des juridictions et de dévoiler l'ensemble des entrepôts de l'administration des Douanes grâce à l'accélération de l'émission des décisions judiciaires au niveau des différentes juridictions.

Présentant le bilan des solutions proposées et des efforts consentis entre les services des Douanes et le secteur de la Justice pour résoudre les contentieux douaniers, le sous-directeur des contentieux à la DGD, le contreleur général Abderrahmane Hamdi, a fait état du traitement de 11.306 demandes de conciliation douanière au cours de l'année 2023, avec une hausse de 40 % par rapport à l'année 2022, soulignant que ces efforts s'inscrivaient dans le cadre de l'encouragement et de la promotion de la conciliation douanière comme alternative au règlement des contentieux, en vue d'augmenter le taux de recouvrement, d'assurer des revenus au Trésor public, et de régler les dossiers en suspens. En plus d'encourager et de promouvoir la conciliation douanière, les Douanes ont pris, en coordina-

tion avec les services de la Justice, plusieurs mesures visant à renforcer la coopération en matière de formation et de recherche, notamment via un programme de formation initiale élaboré au profit des employés des Douanes sur le code de procédure pénale, sous la supervision de l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM), outre des conférences et des stages pratiques entre les deux parties, selon les explications fournies lors de cette rencontre. Actuellement, les deux secteurs examinent la possibilité de permettre le suivi électronique des affaires impliquant les services des Douanes, la notification des convocations et la remise des jugements et des décisions de justice en ligne, outre la possibilité de soumettre des demandes pour obtenir des ordonnances qui autorisent, entre autres, la vente des marchandises saisies devant le président du tribunal en ligne.

A noter qu'en marge de cette rencontre, deux séances à huis clos ont été organisées pour discuter de plusieurs questions entre des cadres de l'administration des Douanes, des juges de la Cour suprême et des représentants des différentes juridictions, relatives notamment à la gestion des marchandises dans le cadre du code des douanes et les problématiques y afférentes, l'évaluation douanière des marchandises, ainsi que les juridictions de la Cour suprême et leur impact dans l'amélioration de la performance judiciaire ayant trait aux affaires douanières.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Début de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles (ANIE)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé que l'opération de retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la présidentielle anticipée du 7 septembre prochain aura lieu au niveau de son siège sis au Palais des nations (Club des pins), et ce, à compter d'aujourd'hui, samedi.

"Suite à la promulgation du décret présidentiel 24-182 du 8 juin 2024, portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024, et conformément aux dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE tient à informer l'ensemble des postulants à la candidature à la présidentielle anticipée du 7 septembre prochain que l'opération de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles aura lieu au niveau du siège de l'ANIE sis au

Palais des nations (Club des pins), et ce à compter d'aujourd'hui, samedi", précise un communiqué de l'ANIE.

Elle a ajouté que "les postulants à la candidature, ou leurs représentants, peuvent se présenter directement au siège de l'ANIE, munis des documents justificatifs (lettre d'intention de candidature adressée au président de l'ANIE, reçu de dépôt de la caution, photo récente, copie de la carte d'identité nationale, et une autorisation au bénéfice du représentant du candidat) ou prendre rendez-vous pour retirer les formulaires de souscription des signatures individuelles via la plateforme de l'ANIE sur le

lien suivant: <https://rdv2024.ina-elections.dz>". L'ANIE a rappelé que "conformément aux dispositions de l'article 250 de l'ordonnance 21-01 susmentionnée, les postulants à la candidature doivent déposer une caution d'un montant de deux cent cinquante mille DA (250.000 DA) auprès des services du Trésor public à travers l'ensemble du territoire national".

Les numéros de téléphone suivants: 021.37.68.78 - 021.37.71.84 sont à la disposition des postulants pour poser toutes leurs questions et préoccupations concernant le déroulement de l'opération", conclut la même source.

Révision exceptionnelle des listes électorales du 12 au 27 juin

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi, un décret présidentiel fixant la période de révision exceptionnelle des listes électorales entre le 12 et le 27 juin 2024, en prévision de la Présidentielle anticipée du 7 septembre prochain. La révision exceptionnelle des listes électorales est supervisée par l'Autorité nationale indépendante des

élections (ANIE), à qui incombe, aux termes de l'article 53 de la loi organique relative au régime électoral, la responsabilité de "tenir, conformément à la législation en vigueur, un fichier national des électeurs, composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des postes diplomatiques et consulaires". Ledit article dispose que "l'Autorité indépendante veille à la ré-

vision des listes électorales de manière périodique et à l'occasion de chaque consultation électorale ou référendaire, conformément à la législation en vigueur".

Le président de l'ANIE, M. Mohamed Charfi, avait récemment déclaré que l'instance œuvrait inlassablement à mobiliser tous les moyens humains et matériels afin de préparer, dans les meilleures condi-

tions, l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, y compris la révision exceptionnelle des listes électorales, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral.

Lors des élections locales du 27 novembre 2021 (APC/APW), le corps électoral était constitué de 23.717.479 électeurs et électrices.

Le FLN mobilisé pour contribuer au succès de l'élection présidentielle du 7 septembre (Benmbarek)

Le secrétaire général du Front de libération national (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a affirmé vendredi soir depuis la wilaya de Bechar, la mobilisation de sa formation politique pour contribuer au succès de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain.

S'exprimant lors d'un rassemblement régional des cadres et militants du FLN des wilayas du sud-ouest du pays, M. Benmbarek, a indiqué que "le FLN est mobilisé pour contribuer massivement au succès de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain".

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Hassani Cherif, candidat du

FLN à la tête de la wilaya de Bechar, a souligné que l'objectif principal de l'opération est de permettre au peuple algérien de choisir ceux qui le gouvernent et aussi pour la poursuite des efforts de développement économique et social du pays".

A cet égard, il a appelé les militants de son parti à adhérer massivement aussi bien à la préparation et à la campagne électorale, et ce dans la perspective du renforcement du front intérieur et de la contribution au développement du pays. Le SG du FLN a, par ailleurs, va-

lorisé les efforts entrepris pour le développement des régions du sud-ouest du pays à travers le lancement de nombreux projets, comme l'exploitation des gisements de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et la voie ferrée Bechar-Tindouf.

Le plan international, M. Benmbarek, a indiqué que "le FLN salue les positions de l'Algérie et son soutien aux justes causes des peuples Sahraouis et Palestiniens, peuples spoliés de leurs droits légitimes".

Le président du MSP rencontre les membres des instances électorales de wilaya

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a présidé, samedi à Alger, une rencontre avec les membres des instances électorales de wilaya pour discuter des préparatifs de l'élection présidentielle du 7 septembre.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Hassani Cherif, candidat du

MSP à la prochaine élection présidentielle, a précisé que cette rencontre visait à examiner le plan d'action du Mouvement pour assurer la réussite de cette échéance importante et "être à la hauteur de la récente décision du Conseil de la Choura" entérinant la participation à l'élection. La rencontre est également consacrée à la définition des contours

de la campagne électorale du MSP, a-t-il ajouté, soulignant que le Bureau national s'attelait, en coordination avec des experts, à l'élaboration de la mouture finale du programme électoral. Pour la réussite de ce rendez-vous, le président du MSP a appelé l'ensemble des intervenants dans l'opération électorale à œuvrer à réunir toutes les condi-

tions de nature à encourager les citoyens à participer massivement, en évitant les "discours défaitistes" et en proposant des solutions à même de redonner confiance aux Algériens. M. Hassani Cherif s'est, par ailleurs, félicité de la décision du Mouvement Ennahda de soutenir sa candidature à la prochaine Présidentielle.

Le Front des forces socialistes participera à l'élection présidentielle pour inciter les algériens à adhérer à l'action politique (Aouchiche)

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a souligné samedi à Bordj Bou Arreridj, que son parti a choisi de participer à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain "pour inciter les algériens à adhérer à l'action politique et assurer la réussite du processus électoral".

"Tous les efforts de notre parti sont axés sur l'encouragement des algériens à participer en force aux prochaines élections présidentielles, à s'engager dans l'action politique et à assurer la réussite du processus électoral, notamment dans la conjoncture régionale actuelle", a-t-il indiqué.

Il ajoute qu'en tant que parti politique, le FFS "est de son devoir de répondre à l'appel lorsqu'il s'agit de l'unité nationale".

Pour M. Aouchiche, "une forte participation aux prochaines élections est nécessaire pour faire renaître l'espoir dans les rangs de la population et rétablir les liens de confiance entre le peuple et les institutions de la République, d'une part, et pour réhabiliter le travail politique, à travers des débats d'idées et de programmes dans l'espace public entre les différents courants politiques".

Le premier secrétaire national du FFS a rappelé que lors

du congrès national extraordinaire du parti, tenu vendredi à Alger, sa candidature à l'élection présidentielle a été entendue "après un grand débat responsable avec les structures de la formation politique".

Il a souligné, dans ce contexte, que son programme présidentiel sera fondé sur les propositions de la base du parti par le biais d'une plateforme numérique qui servira au recueil de propositions constructives offrant des solutions réalisables aux différents problèmes que vit le citoyen dans tous les domaines, afin que le peuple puisse avoir le dernier mot".

La Présidentielle du 7 septembre exige une "forte adhésion" de toutes les forces vives du pays (Boutbig)

Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a affirmé, samedi à Alger, que l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain exige une "forte adhésion" de toutes les forces vives du pays.

Animant un meeting populaire, M. Boutbig a souligné que la prochaine échéance présidentielle "exige une forte adhésion de toutes les forces vives du pays", précisant

que le Conseil national du parti "tiendra une session extraordinaire pour prendre une position honorable" à cet égard.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du Front El Moustakbal a mis en exergue les réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant que l'Algérie "vit aujourd'hui l'ère des réformes et des

réalisations dans la quiétude et la sérénité", dans le cadre du "renforcement de l'édification de l'Algérie nouvelle".

Il a en outre salué "les positions du président de la République à l'égard des causes palestinienne et sahraouie", mettant en avant le rôle que joue la diplomatie algérienne à cet effet. M. Boutbig a aussi évoqué le rôle de la communauté algérienne éta-

blie à l'étranger dans le renforcement et la concrétisation de ces réformes, à travers sa participation à la réalisation du développement économique du pays et sa contribution à l'édification de l'Algérie nouvelle. Il a, par ailleurs, mis en avant le rôle crucial de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection du pays et la préservation de sa sécurité et de sa stabilité.

Le Mouvement El-Bina organise une rencontre des élites sportives nationales pour assurer le succès de l'échéance

Le Mouvement El-Bina a organisé, samedi au niveau de son siège à Alger, une réunion regroupant les élites sportives nationales afin de contribuer à la réussite de la prochaine élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence d'anciens ministres de la Jeunesse et des Sports et de sportifs de différentes générations, le président du mouvement, Abdelkader Bengrina, a salué cette initiative, rappelant que tout au long du mandat présidentiel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un "soutien tangible au domaine sportif a été noté à travers la construc-

tion d'infrastructures sportives conformes aux normes internationales".

Il a également souligné l'importance de renforcer le rôle du sport algérien pour faire face aux plans vils visant les jeunes algériens et les mettre à l'abri des fléaux comme la drogue et la contrebande.

À l'issue de cette rencontre, les élites sportives parmi les dirigeants, les athlètes et les mouvements associatifs sportifs de différentes disciplines", ont publié un communiqué dans lequel ils ont exprimé leur "soutien au processus de renouveau national prévu dans le projet de construction de l'Algérie nouvelle, conduit par le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune". Les élites ont également salué "les réalisations qui ont concrétisé de nombreuses aspirations du peuple algérien dans divers domaines et qui sont le résultat des 54 engagements, tenus, du président de la République", notamment en ce qui concerne "les acquis réalisés pour le développement de la pratique sportive en Algérie". Ils ont également salué "les décisions courageuses prises en faveur de l'élite sportive dans différentes disciplines, et qui ont permis à l'Algérie de retrouver sa position de leader dans les grandes compétitions, telles que les Jeux arabes et les Jeux méditerranéens".

APS

OLYMPIADE NATIONALE DE CALCUL MENTAL À OULED DJELLAL

Les concurrents de la wilaya de Bordj Bou Arreridj couronnés

Les concurrents de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont raflé les premières places, dans les différentes catégories, de la première Olympiade nationale de calcul mental, organisée samedi à Ouled Djellal, mettant en lice plus de 50 concurrents de 8 wilayas du pays.

La première place de cette manifestation organisée dans la salle omnisports d'Ouled Djellal par la ligue de wilaya des activités culturelles, sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports sous le slogan "pour une génération de génies", est revenue à Kaouther Laïdouni de Bordj Bou Arreridj, suivie de Soulef Cherouf d'Ouled Djellal (2ème) et de Hanine Bensaci de Touggourt (3ème), pour la catégorie "seniors".

Chez les "juniors", la palme est revenue à Maram Laïdouni, de Bordj Bou Arreridj, tandis que la seconde place a été remportée par Djoumna Laghriri, de Bordj Bou Arreridj également, et la troisième par Amin Bouaichi de Biskra.

Dans la catégorie "cadets", Anfal Aïssou, de Bordj Bou Arreridj, est montée sur la plus haute marche du podium, tandis que Naoufel Benbouzid et Djouri Laouad, d'Ouled Djellal, se sont partagés les se-



conde et troisième places.

Le président de la ligue de wilaya des activités culturelles, Hamza Kadri, a précisé que cette première édition des olympiades du calcul mental, confiée à la jeune wilaya d'Ouled Djellal, a vu la participation de plus de 50 compétiteurs venus des wilayas de Bordj Bou Arreridj, de Batna, de Khencelia, de Biskra, de Touggourt, de M'sila et d'Ouled Djellal. Selon M.

Kadri, cette manifestation cérébrale constitue une occasion pour développer les capacités des sociétaires des clubs de calcul mental d'Ouled Djellal, et pour découvrir des talents émergents dans ce domaine afin de leur permettre, à terme, de représenter la wilaya dans différentes compétitions.

Pour sa part, le juge-arbitre principal de cette compétition, Farouk Chetioui, s'est félicité de la bonne organisation de ce

tournoi qui a donné lieu, selon lui, à "une forte concurrence" entre les participants de différents niveaux.

Il a également mis en exergue l'importance du calcul mental dans le développement de l'intelligence et des capacités des enfants.

De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports, Abdellah Naâmane, a souligné que toutes les conditions ont été réunies pour accueillir les participants et assurer leur confort afin de leur permettre d'aborder cette compétition dans les meilleures conditions.

Il a ajouté que la prochaine édition devrait connaître une plus large participation et un nombre plus important de wilayas.

Il convient de noter que le wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, qui avait présidé l'ouverture de cet événement, a honoré les lauréats des différentes catégories.

ADRAR

L'importance d'accompagner l'activité entrepreneuriale et la dynamique économique soulignée (Ministre)

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné, samedi à Adrar, la détermination de son secteur d'assurer l'accompagnement de l'activité entrepreneuriale et la dynamique économique que connaît la wilaya. S'exprimant dans son allocution qu'il a prononcée, lors de l'ouverture d'un salon régional des micro-activités, organisé par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) au théâtre régional d'Adrar, M. Oualid a souligné que "son secteur s'attèle à accompagner l'activité entrepreneuriale et la dynamique économique que connaît la wilaya notamment dans l'agriculture et l'industrie".

Cet accompagnement comprend la formation et le financement des porteurs de projets, ainsi il sera procédé en marge de son salon au lancement de la plate-forme "Tamkine" dédiée à l'accompagnement de proximité et le financement des projets, en plus d'autres mesures qui ont été prises pour le financement des micro-entreprises, a-t-il ajouté.

M. Oualid a indiqué dans ce sens qu'en application des instructions des hautes autorités du pays, il est prévu l'ouverture d'une antenne régionale relevant du Fonds algérien des startups (ASF) à Adrar, en plus de la préparation de l'organisation d'une rencontre nationale dans les prochains jours, sur les nouvelles technologies en agriculture, avec la participation de startups et porteurs de projets innovants, et ce, afin de permettre au secteur

agricole de bénéficier de technologies développées localement, a-t-il fait savoir.

Le ministre a, à cette occasion, souligné que son département ministériel accorde une grande importance à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes pour contribuer à la création de richesses et de l'emploi, notant que la wilaya d'Adrar a enregistré depuis 2020 le financement de plus de 1.500 micro-projets par le biais de l'ANGEM, dont 609 activant dans l'agriculture.

A ce titre, le ministre a affirmé que son département s'engage à promouvoir le programme ambitieux initié par la wilaya dans l'agriculture, portant sur l'attribution de petites parcelles de terrain aux jeunes désireux de créer de micro-entreprises de production de la tomate au niveau du périmètre agricole Mraguen (Nord d'Adrar), tout en leur garantissant l'accompagnement nécessaire.

M. Oualid a, en outre, estimé que le domaine des start-up lui aussi a connu une croissance dans cette wilaya de l'extrême Sud du pays, précisant que ce constat est justifié notamment par l'accompagnement de l'université "Ahmed Drayva" d'Adrar aux porteurs de projets innovants, notant que 39 étudiants sont des porteurs de projets innovants en plus d'une Start-up ont été labelisés, alors que le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et l'incubateur d'affaires ont fait état d'un total de 69 porteurs de projets accompagnés par des cadres de l'université et ceux de l'Agence

nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

Répondant aux préoccupations des participants à cette manifestation économique en matière de commercialisation de leurs produits et services, le ministre a indiqué que des démarches sont entreprises en coordination avec les services de la wilaya pour la création d'un marché permanent. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à encourager et à accompagner les initiatives des jeunes, et à lever les obstacles, en plus de faciliter l'accès au financement et les procédures de lancement des projets, comme c'est le cas pour l'auto-entrepreneur, un statut qui compte actuellement 39 auto-entrepreneurs à Adrar, grâce à la numérisation, a soutenu le ministre.

L'événement a également été l'occasion de donner des explications sur la plateforme "Tamkine" dédiée à l'accompagnement de proximité destiné aux porteurs de micro-projets, et d'organiser une session de formation sur la gestion financière et administrative au profit d'un nombre de propriétaires des micro-entreprises. Au terme de sa visite, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a présidé, au siège de la wilaya, une réunion consultative avec des jeunes porteurs de projets, consacrée à l'écoute de leurs préoccupations, notamment celles liées à l'accompagnement, la commercialisation et au rapprochement des services administratifs.

TOUGGOURT

Plus de 270 hectares de foncier industriel non exploité récupérés (wilaya)

La commission de wilaya chargée du suivi des projets d'investissement à Touggourt a récupéré 278 hectares (ha) de foncier industriel non exploité, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

S'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel non exploité, cette opération a été menée suite à l'annulation de 88 décisions

d'attribution de foncier industriel à des investisseurs n'ayant pas réalisé leurs projets sur le terrain. Les assiettes foncières récupérées seront réattribuées à de véritables investisseurs. Dans le cadre des efforts consentis pour améliorer le climat de l'investissement, de nouvelles micro-zones d'activités destinées aux jeunes porteurs de projets ont été créées à travers la wilaya, a ajouté la

même source. Cinq micro-zones d'activités sont en cours d'aménagement : une zone de 10 ha (142 lots) au chef-lieu de wilaya et une autre de 3 ha (44 lots) dans la commune d'El-Hadjira. Les travaux d'aménagement de trois zones similaires de 5 ha chacune dans les communes de Témacine, Taïbet et Sidi Slimane seront bientôt lancés. Ces zones accueilleront 191 projets au

total. Par ailleurs, une dizaine de projets a bénéficié de la levée d'obstacles. Cela permettra de contribuer au renforcement du tissu industriel de la wilaya, qui recense actuellement 2 169 petites et moyennes entreprises (PME) totalisant plus de 8 200 employés permanents dans divers créneaux, notamment l'agroalimentaire, l'énergie, la sidérurgie et les services.

TIARET

Une tranche du projet de raccordement de la ville au bassin du chott Chergui confiée à la société Cosider Canalisations (ministre)

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal a annoncé, samedi à Tiaret, qu'une tranche du projet de raccordement du chef-lieu de wilaya au bassin du Chott Chergui, sur une longueur de 8 km, a été confiée à l'entreprise publique Cosider Canalisations pour garantir la mise en exploitation de ce projet à la fin de cette semaine.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que les travailleurs de cette entreprise ont effectivement entamé les travaux, en vue de la réception du projet, s'étendant sur une distance globale de 42 km, dans les délais annoncés précédemment, soit l'Aïd El Adha.

Il a indiqué que, lors de sa dernière visite dans la wilaya de Tiaret en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "le réseau de l'eau potable (AEP) de la wilaya a été renforcé par 8.000 m³ d'eau, grâce à l'entrée en service de plusieurs forages et le raccordement de puits agricoles, ainsi qu'un forage relevant de l'entreprise de production des eaux minérales de Ladjar avec des adductions, ce qui a augmenté la quantité disponible à 16.000 m³/jour au lieu de 8.000 m³.

Lors de la réunion consacrée à l'étude technique du projet d'alimentation de 11 communes en eau potable à partir du bassin d'eau de Djermaya, soit des six communes composant la wilaya déléguée de Ksar Chellala et quatre communes de la daïra de Mahdia (Tiaret) et le chef-lieu de wilaya, M. Derbal a annoncé que "le lancement effectif de la mise en œuvre du projet de transfert d'eau à partir de ce bassin sera ouvert, au cours de la semaine prochaine, où les travaux seront attribués aux entreprises publiques nationales, conformément aux procédures légales applicables en vigueur, tout en respectant les normes techniques.

Le Bureau d'études a présenté un ensemble d'indicateurs et de données, soulignant que ce projet permettra de raccorder 19 forages, qui fourniront 34.000 mètres cubes par jour, à raison de 25 litres par seconde pour chacun, ce qui rend la wilaya complètement confortable en matière d'eau pour une longue période.

M. Derbal a, en outre, annoncé que la gestion des affaires de la direction des ressources en eau a été confiée au Directeur central du ministère, Zaki Bencheikh Hocine, et la gestion de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) au Directeur central à la Direction générale de l'entreprise, Ali Kara, en vue de combler les lacunes, après le licenciement des responsables de wilaya de ces deux instances.

Cette réunion technique a vu, d'autre part, la présence des autorités locales, du personnel du secteur de l'hydraulique, des directeurs centraux au ministère, des directeurs généraux des entreprises de l'ADE, de l'Office national d'assainissement, de l'Office national de l'irrigation et drainage, qui ont été instruits à rester dans la wilaya pour suivre l'avancement des travaux, ainsi que les directeurs généraux des entreprises nationales d'exécution chargées de mener à bien ce projet crucial, selon l'expression du ministre, tout en annonçant une visite à la fin de la semaine prochaine.

Au début de sa visite, le ministre de l'Hydraulique a visité plusieurs chantiers, comme le projet du Chott Chergui et un forage dans le village de Si El Haouès, et a également supervisé la mise en service d'autres projets, comme le renforcement du réseau d'AEP au profit de la commune de Tiaret, partant du bassin d'eau d'Aïn Dzarit, et le raccordement d'un puits relevant de l'entreprise de Production de l'eau Minérale de Ladjar avec le réseau d'adduction en direction du chef-lieu de wilaya.

COMMERCE

Lancement d'un nouvel espace en ligne au service des importateurs

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a annoncé, samedi dans un communiqué, l'ouverture d'un nouvel espace au service des importateurs sur la plateforme du suivi du document de domiciliation bancaire pour les matières premières et les marchandises destinées à la revente en l'état.

"Ce nouvel espace permet aux importateurs de soumettre leurs différentes préoccupations et interrogations relatives aux procédures de domiciliation bancaire, à l'instar de la prolongation des délais, du changement de banque et de la modification des factures, facilitant ainsi l'opération visant à obtenir les informa-

tions requises avec rapidité et efficacité", note le communiqué. Ce nouvel espace intervient "dans le cadre du parachèvement de la numérisation des procédures administratives, pour une prise en charge optimale des préoccupations des opérateurs économiques, en plus de s'inscrire parmi les efforts du ministère

qui tendent à améliorer les services offerts aux opérateurs économiques", selon la même source. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations invite tous les importateurs à soumettre leurs préoccupations via ce nouvel espace, sans besoin de se déplacer vers les différents services concernés.

INDUSTRIE

Algerac signe deux conventions de coopération avec l'organisme africain SOAC et la DGRSDT

L'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) a procédé, samedi à Alger, à la signature de deux conventions de coopération avec le Système ouest africain d'accréditation (SOAC WAAS), et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Ces conventions ont été signées en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'accréditation, qui coïncide avec le 8 juin de chaque année.

La première convention de coopération a été paraphée par Wafa Boulesnane, chargée de la gestion d'Algerac avec le représentant résident permanent et directeur général du Système ouest africain d'accréditation (SOAC WAAS), Marcel Gbaguidi.

La convention vise à renforcer les synergies entre les deux entités dans le cadre des activités d'accréditation et de promotion de l'accréditation par le biais d'échanges d'informations et d'expériences, a-t-on précisé lors de la céré-

monie de signature.

Elle a aussi pour objectif de développer une coopération technique entre les deux parties en vue de renforcer les domaines de la formation des compétences dans le domaine de l'évaluation de la conformité. Cette organisation africaine regroupe huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Bissau, Mali, Niger, Sénégal et le Togo) et active depuis 2018 en faveur de l'harmonisation des activités d'accréditation.

La seconde convention a été paraphée par la chargée de gestion d'Algerac, Wafa Boulesnane, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Boubicha.

Dans le cadre de cette convention, Algerac s'engage à fédérer un certain nombre de laboratoires et centres de recherche et de développement relevant du ministère de l'Enseignement supérieur pour "bénéficier d'une démarche d'accréditation en vue de prouver leur compétence, renforcer leur

compétitivité et maintenir un standard élevé en qualité et en performance".

Les deux conventions ont été signées en présence du chargé de la direction générale de la promotion de la qualité, de l'innovation, et de la sécurité industrielle, au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Karim Djellil, en qualité de représentant du ministre du secteur.

Intitulée "Responsabiliser demain et façonnner l'avenir", la rencontre organisée par Algerac a réuni des représentants des institutions publiques, des professionnels et des experts du domaine de l'accréditation, des dirigeants d'opérateurs économiques et autres décideurs.

Ont pris part aussi à cette rencontre la directrice générale de l'organisme belge d'accréditation (Belac) et présidente de l'instance régionale de Coopération européenne pour l'accréditation (EA), Maureen Logghe, ainsi que la directrice des laboratoires au niveau du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Yasmina Kemali. Intervenant

à l'occasion, la chargée de gestion d'Algerac a souligné l'importance de l'accréditation pour l'essor et le développement de l'économie nationale, en permettant notamment aux services d'évaluation de la conformité et de la qualité d'empêcher l'entrée sur le marché des produits dangereux, nuisibles à la santé du consommateur et à l'environnement.

Tout en relevant que les accréditations aident les entreprises à accéder aux marchés internationaux, Mme Boulesnane a assuré qu'Algerac est doté d'une "reconnaissance internationale et d'un statut de signature de tous accords régissant ce domaine".

Dans ce sillage, elle a annoncé qu'Algerac avait accompagné 31 nouveaux organismes d'évaluation de la conformité entre juin 2023 à juin 2024 pour obtenir une accréditation dans leurs domaines respectifs. Il s'agit notamment de laboratoires publics et privés, de centres de recherche du secteur de l'enseignement supérieur, de laboratoires appartenant à des entreprises publiques et privées et divers organismes du secteur industriel.

ALGÉRIE - RUSSIE

Larges perspectives de coopération dans l'industrie pharmaceutique et la sidérurgie (Aoun)

Les perspectives de renforcement de la coopération industrielle entre l'Algérie et la Russie sont "larges et diversifiées", notamment dans l'industrie pharmaceutique et la sidérurgie, a affirmé le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Dans une déclaration à la chaîne russe RT, en marge de sa participation au Forum économique international de Saint-Pétersbourg (5-8 juin), M. Aoun a indiqué que cet événement

économique était l'occasion pour la délégation algérienne de "voir de près les développements que connaît l'industrie en Russie, en particulier dans le domaine des industries lourdes et pharmaceutique et des énergies renouvelables". M. Aoun a précisé que ses rencontres avec des responsables et des chefs d'entreprises russes avaient permis d'examiner les voies et moyens d'intensifier le partenariat, notamment

dans la sidérurgie et les industries de transformation et pharmaceutique.

Après avoir salué les grands progrès de la Russie dans l'industrie pharmaceutique, surtout dans la fabrication d'anticancéreux, le ministre a fait savoir qu'un partenariat algéro-russe sera établi pour la fabrication des matières premières de ces médicaments. Il a également mis en avant les grands progrès réalisés par l'Algérie dans la fabrication de cristaux d'insuline, dans le cadre d'un partenariat concrétisé entre le groupe Saïdal et un

partenaire russe, précisant que ce projet, dont la première pierre a été posée il y a quelques jours, entrera en production fin 2025.

M. Aoun a, par ailleurs, affirmé que le secteur touristique présentait, lui aussi, d'importantes perspectives de coopération et de partenariat entre les deux pays, au vu de l'énorme potentiel de l'Algérie en la matière, rappelant

lant la récente visite d'une délégation d'opérateurs algériens en Russie pour promouvoir le partenariat et les échanges touristiques bilatéraux. En marge des travaux du Forum économique international de Saint-Pétersbourg, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a participé à une séance de travail algéro-

russe, au cours de laquelle il a passé en revue les différentes incitations qu'offre l'Algérie aux investisseurs nationaux et étrangers pour la concrétisation de leurs projets dans toutes les filières industrielles.

Le ministre avait mis en avant, à cette occasion, la place qu'occupe le secteur industriel dans la structure de l'économie nationale.

TRANSPORT AÉRIEN

Inauguration de la nouvelle ligne aérienne El Méniaâ/Constantine

La nouvelle ligne aérienne El Méniaâ /Constantine a été inaugurée vendredi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya d'El Méniaâ.

Assurée par la flotte de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, cette nouvelle desserte aérienne donnera une nouvelle dynamique au mouvement des passagers vers les deux wilayas, et renforcera également le tourisme interne en Algérie, en sus de faciliter les conditions de

déplacement des travailleurs et des investisseurs, a indiqué le wali, Benmalek Mokhtar, lors de l'inauguration de ce premier vol.

"Des efforts sont déployés en coordination avec les pouvoirs publics pour programmer et ouvrir une autre nouvelle ligne aérienne reliant les wilayas d'El Méniaâ et d'Oran", a ajouté le même responsable. De son côté, le directeur des Transports de la wilaya, Bouchama Hocine, a déclaré à l'APS que ce premier vol est inscrit

au titre des vols supplémentaires programmés au niveau national, dans le cadre des efforts de désenclavement des régions du Sud du pays, et qui permettent aussi de donner une nouvelle dynamique au mouvement de passagers entre les deux wilayas. Des passagers, interrogé par l'APS, ont salué l'ouverture de ce nouveau vol, qui assurera le confort et les bonnes conditions de voyages, et permettra d'éviter les longs trajets.

APS

**TASSILI AIRLINES
Nouvelle agence commerciale à la nouvelle ville Ali-Mendjeli à Constantine**

La compagnie aérienne Tassili Airlines a annoncé samedi l'ouverture d'une nouvelle agence commerciale au niveau de la nouvelle ville Ali Mendjeli, à Constantine, où elle propose à sa clientèle une gamme complète de services commerciaux répondant aux besoins des voyageurs.

Outre la réservation et achat de billets, un service personnalisé pour la réservation et l'achat de billets d'avion auprès des conseillers disponibles pour assister les clients dans le choix des meilleures options de voyage, les clients pourront avoir accès aux informations et orientations sur les horaires des vols, les politiques de bagages, et les formalités de voyage, ainsi qu'une assistance dédiée à toutes les questions relatives aux voyages", précise la compagnie dans un communiqué.

Destiné à renforcer la présence de Tassili Airlines et à améliorer l'accès à ses services dans la région de l'Est algérien, cet espace commercial permet aussi d'assurer une assistance commerciale via un soutien continu pour la gestion des modifications de billets, les remboursements et toute autre demande post-achat.

"Cette nouvelle agence s'inscrit dans notre stratégie de proximité avec nos clients, en facilitant l'accès à nos services et en offrant une expérience de voyage améliorée. Nous sommes convaincus que cette implantation dans la ville nouvelle Ali Mendjeli répondra aux attentes de notre clientèle en termes de confort, de praticité et de qualité de service", souligne encore la compagnie aérienne.

ENERGIE

Sonatrach signe un mémorandum d'entente avec la société chinoise "Sinoppec"

Le Groupe Sonatrach a procédé vendredi à Pékin, à la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) avec la société chinoise "Sinoppec" visant à consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat, indique un communiqué de Sonatrach.

Le document a été signé au niveau du siège de la société chinoise, et ce en présence de P-DG du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le P-DG de "Sinoppec", MA Yongsheng et des cadres dirigeants des deux sociétés. Ce mémorandum d'entente "vise à consolider les relations existantes entre les deux compagnies et à étendre la coopération à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment dans les domaines de l'exploration et le développement des réservoirs complexes, les énergies renouvelables, la pétrochimie, l'ingénierie pétrolière et le développement des compétences", explique le groupe. Cette signature intervient dans le cadre d'une visite de travail qu'effectue M. Hachichi, en République populaire de Chine, accompagné d'une délégation composée de cadres dirigeants de Sonatrach.

Le communiqué a, par ailleurs, rappelé que la société "Sinoppec" est présente en Algérie depuis 2002 et exploite avec Sonatrach le gisement de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'hydrocarbures signé en mai 2022, sous l'égide de la loi n°19-13 régissant les activités d'hydrocarbures.

PÉTROLE

Le prix du Brent termine à 79,62 dollars

Les cours du pétrole ont terminé proche de l'équilibre vendredi.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août s'est effrité de 0,31%, à 79,62 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en juillet a fini quasiment inchangé (-0,02%), à 75,53 dollars.



MARCHÉS BOURSIERS

Flambée des taux obligataires et dispersion des Bourses

Les chiffres officiels de l'emploi américain pour le mois de mai ont fait grimper les taux obligataires vendredi et semé le trouble au sein des marchés boursiers, car ils éloignent la perspective d'une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

En Europe, Paris a perdu 0,48%, Londres a lâché 0,48%, Francfort a cédé 0,51% et Milan a reculé de 0,50%. Après une ou-

verture en baisse, les indices de Wall Street évoluent à des niveaux plus proches de l'équilibre vers 13H55 GMT: le Dow Jones gagnait 0,14%, le Nasdaq cédait 0,04% et le S&P 500 grappillait 0,07%.

Et le dollar progressait aussi, soutenu par la perspective que les taux de la Fed restent élevés plus longtemps. Le billet vert prenait 0,77% par rapport à l'euro, à

1,0806 dollar pour un euro.

Les prix du pétrole reculaient légèrement vers 15H50 GMT. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août se dépréciait de 0,14%, à 79,77 dollars, et le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en juillet valait 75,53 dollars (-0,01%). Le bitcoin gagnait 0,47% à 71.021 dollars.

Wall Street termine en léger repli

Après une séance en dents de scie bousculée par l'annonce de fortes créations d'emplois aux Etats-Unis, la Bourse de New York a terminé en léger repli vendredi, tout en se maintenant proche de ses records. L'indice Dow Jones

a reculé de 0,22%, le Nasdaq, à dominante technologique, a cédé 0,23% et le S&P 500 a finalement lâché 0,11% après avoir battu un nouveau record en séance, selon des résultats encore provisoires.

La Bourse de Paris finit en baisse

La Bourse de Paris a terminé en baisse de 0,48% vendredi, perturbée par les derniers chiffres sur le marché de l'emploi américain, qui ont relégué au second plan

l'optimisme lié à la baisse des taux de la BCE.

L'indice vedette CAC 40 a cédé 38,32 points à 8.001,80 points. Jeudi, il avait

gagné 0,42%, après que la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé une baisse de ses taux directeurs, pour la première fois depuis 2019.

FAO

L'aquaculture dans le monde dépasse pour la première fois la pêche

La production aquacole a dépassé la production halieutique pour la première fois en 2022, avec 51% du total mondial, selon un rapport de l'agence des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) publié vendredi au Costa Rica lors d'une conférence sur la conservation des océans.

La pisciculture, la conchyliculture et l'algoculture représentent "51% du total mondial"

et "fournissent 57% des produits animaux aquatiques utilisés pour la consommation humaine dans le monde", selon ce rapport sur la "situation mondiale des pêches et de l'aquaculture".

"Alors que la production des pêches de capture est restée pratiquement inchangée depuis des décennies, l'aquaculture a augmenté de 6,6% depuis 2020", note le directeur général de la FAO Qu Dongyu

dans ce rapport publié au Costa Rica. Des experts internationaux participent vendredi et samedi dans la capitale San José à la rencontre "Immersed in change" en préparation de la Conférence des Nations unies pour l'océan (UNOC 3), co-organisée par la France et le Costa Rica en juin 2025 à Nice. Le rapport de la FAO révèle que le commerce mondial des animaux aquatiques a atteint un niveau record en 2022, avec 195 milliards de dollars, soit en hausse de 19% par rapport à 2019, avant la pandémie, souligne la FAO. Au moins 230 pays et territoires participent à ce commerce international, dont la Chine occupe la première place en termes d'exportations (12%), suivie de la Norvège (8%) et du Vietnam (6%). Ces trois pays représentent ensemble le quart des exportations.

ZONE EURO

Un long chemin à parcourir pour dompter l'inflation (Lagarde)

La Banque centrale européenne (BCE) a encore "un long chemin à parcourir" pour dompter l'inflation et devra garder le "pied sur le frein pendant un certain temps", a déclaré sa présidente Christine Lagarde au lendemain d'une amorce de réduction des taux d'intérêt en zone euro.

"L'inflation globale s'est nettement ralentie. Elle est actuellement en voie de revenir à 2% l'année prochaine, le niveau que nous visons et qui correspond à la stabilité des prix", a observé Mme Lagarde dans une tribune publiée vendredi soir dans plusieurs journaux européens.

"Mais il reste encore un long chemin à parcourir avant que l'inflation revienne à notre objectif, et le voyage ne sera peut-être pas sans encombre. Il fau-

dra faire preuve de prudence, de résolution et de persévérance", ajoute Mme Lagarde. La présidente de la BCE amplifie ainsi le message de vigilance qui a accompagné l'annonce, jeudi, d'une première baisse attendue des taux directeurs de l'institution après leur relèvement à des niveaux record, depuis juillet 2022, pour combattre les hausses de prix.

Servant de référence en zone euro, le taux sur les dépôts de 4% - son plus haut niveau atteint en septembre - a été ramené à 3,75%. Mais les gardiens de l'euro ont aussi prévu jeudi qu'ils ne s'engageraient pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière", doucinant les espoirs d'une série garantie de baisses de taux dans les mois à venir.

"Nous devons encore maintenir notre

pied sur le frein pendant un certain temps, même si nous n'appuyons pas sur la pédale aussi fortement qu'avant", insiste encore Mme Lagarde dans sa tribune. Les économistes de la banque centrale ont en effet revu à la hausse leurs prévisions d'inflation pour 2024 et 2025 pour les vingt pays de la zone euro.

En cause notamment, les tensions sur les prix qui restent fortes dans le secteur des services, en raison de la croissance élevée des salaires.

"En tant que gardiens de l'euro, nous sommes engagés à assurer une inflation faible et stable au bénéfice de tous les Européens", conclut la présidente de la BCE dans ce texte publié alors que les électeurs des vingt-sept pays de l'Union européenne votent jusqu'à dimanche pour élire leurs eurodéputés.

MINES

Caracas signe avec Ankara un accord sur l'exploitation de l'or dans le sud du pays

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a signé vendredi un accord avec la Turquie pour poursuivre l'exploitation de l'or dans une région du sud du Venezuela.

"L'investissement de la Turquie est destiné à maintenir le développement de l'or (dans) l'Arc minier" de l'Orénoque, a déclaré M. Maduro, un territoire de quelque 112.000 kilomètres carrés, riche en or et autres minéraux tels que le fer et le coltan.

"Nous allons développer ces champs aurifères et je souhaite bonne chance pour que ce que nous signons (...) devienne un exemple de développement écologique, respectueux de la nature

et très productif", a déclaré M. Maduro. Le gouvernement vénézuélien a également signé avec Ankara des accords pour la construction d'une raffinerie destinée à la production d'ammoniac et l'exploitation de gisements gaziers. "Ce sont trois grands projets d'avenir pour la pétrochimie, le gaz et l'or", a décrit le chef de l'Etat. M. Maduro a célébré l'alliance gagnant-gagnant entre la Turquie et le Venezuela". Le président turc Recep Tayyip Erdogan a prévu de se rendre dans le pays d'Amérique latine cette année, mais aucune date n'a encore été annoncée.

M. Erdogan s'était rendu au Venezuela en décembre 2018.

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar en hausse en fin de semaine

Le dollar était conquérant, vendredi, face à la plupart des devises, revigoré par un marché de l'emploi aux Etats-Unis qui a surpris par sa vigueur, repoussant la perspective de baisses de taux de la Réserve fédérale. Vers 19H35 GMT, le billet vert avançait de 0,81% face à la monnaie unique, à 1,0801 dollar pour un euro. Il brillait aussi contre le yen (+0,66%) et le franc suisse (+0,80%).

Cours de vendredi	Cours de jeudi
19H35 GMT	21H00 GMT
EUR/USD	1,0801 1,0890
EUR/JPY	169,19 169,46
EUR/CHF	0,9683 0,9684
EUR/GBP	0,8490 0,8514
USD/JPY	156,64 155,61
USD/CHF	0,8965 0,8893
GBP/USD	1,2722 1,2791

MATIÈRES PREMIÈRES

Café en hausse, or en baisse

L'or s'est d'abord maintenu sur la semaine avant de flancher vendredi, la presse financière ayant rapporté que la banque centrale chinoise a interrompu ses achats d'or en mai. Principal facteur ayant pesé sur les prix, "la banque centrale chinoise a apparemment cessé d'accroître ses réserves d'or après les niveaux élevés qu'elle avait atteints récemment", affirment les analystes d'IG.

Cette pause est intervenue en mai après 18 mois consécutifs d'achats, selon des données officielles citées par la presse financière.

Les analystes rappellent que les prix de l'or sont actuellement en "phase de consolidation", c'est à dire qu'ils se stabilisent.

Ils restent à des niveaux très élevés, proche du record historique du métal jaune atteint mi-mai à 2.450,70 dollars l'once.

Vendredi, vers 15H45 GMT (17H45 à Paris), l'once d'or s'échangeait à 2.307,45 dollars, contre 2.327,33 dollars sept jours plus tôt à la clôture. Les cours du café ont grimpé sur la semaine, les investisseurs se focalisant sur l'offre réduite en provenance du Vietnam qui pourrait conduire à des pénuries de robusta, alors que le Brésil devrait connaître une récolte plus importante.

La variété de robusta a même touché jeudi à Londres un nouveau record depuis le début du contrat en 2008, à 4.394 dollars la tonne.

Sur l'ICE Futures US de New York, le livre d'arabica pour livraison en juillet valait 224,75 cents, contre 222,35 cents sept jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en septembre valait 4.090 dollars vendredi contre 3.987 dollars l'y a une semaine à la clôture.

ETATS-UNIS

Situation de l'emploi contrastée en mai

Le taux de chômage a grimpé en mai aux Etats-Unis, à 4%, au plus haut depuis janvier 2022, mais ce sont surtout les créations d'emploi, bien plus nombreuses qu'attendu, qui captent l'attention, montrant un marché du travail solide, à cinq mois de l'élection présidentielle. "Le grand retour de l'Amérique continue, mais nous avons encore des progrès à réaliser", a commenté le président Joe Biden, dans un communiqué de la Maison Blanche. Le taux de chômage a grimpé à 4%, contre 3,9% en avril, selon les chiffres publiés vendredi par le département du Travail. Mais les créations ont elles bondi, avec 272.000 nouveaux emplois en mai, contre 165.000 en avril - chiffre révisé à la baisse - dans les soins de santé, les services publics, les loisirs et l'hôtellerie, et les services professionnels. Ces chiffres sont issus de deux enquêtes différentes, l'une réalisée auprès des entreprises, l'autre auprès des ménages, ce qui peut expliquer ces évolutions opposées. L'enquête auprès des entreprises, qui porte sur les emplois créés, "attrie à juste titre plus d'attention", a commenté Kathy Bostjancic, cheffe économiste pour la compagnie d'assurances Nationwide. Car celle menée auprès des ménages, qui permet d'établir le taux de chômage, est "plus petite et plus volatile", a-t-elle ajouté.

Le taux de participation au marché du travail a reculé, à 62,5% contre 62,7% le mois précédent. Et les salaires ont augmenté plus que prévu.

APS

HADJ**M. Belmehdi se dit satisfait des préparatifs de la saison du Hadj**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a exprimé, samedi depuis Médine, sa satisfaction quant aux efforts déployés par les membres de la mission algérienne du Hadj au service des pèlerins, ce qui augure du "succès" de la saison du Hadj 2024.

Lors de sa réunion avec les chefs de la mission algérienne du Hadj à Médine, le ministre a noté une grande évolution dans tous les services fournis par la mission aux hadjis, exhortant tout un chacun à redoubler d'efforts, à la coordination et à la coopération entre les différentes branches de la mission, car il s'agit, a-t-il dit, d'une "mission nationale et non de la mission du ministère des Affaires religieuses exclusivement".

Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite, Cherif Walid, du consul général d'Algérie à Djeddah, Mohamed Alem, et du Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Salah Bouterfa, le ministre a fait état de l'arrivée de près de 21.000 hadjis aux Lieux saints, soit plus de la moitié du nombre total des hadjis, à travers 75 vols (la moitié du nombre de vols programmés), notant "la satisfaction des autorités publiques du pays pour les résultats obtenus jusqu'à présent, ce qui nous

encourage à maintenir ce rythme voire à l'améliorer". A l'issue de la réunion, le ministre s'est félicité, dans une déclaration à la presse, de la réussite des opérations d'accueil et d'hébergement qui se sont déroulées dans de bonnes conditions, relevant que la section santé "a été suivie par les autorités du Royaume d'Arabie saoudite frère".

Je suis très satisfait des résultats obtenus, car nous avons pu améliorer les performances de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) avec tous les services et secteurs qui ont contribué à la réussite de l'opération du Hadj, conformément aux instructions du président de la République pour la prise en charge de nos pèlerins dans de meilleures conditions", a-t-il dit.

Pour leur part, l'ambassadeur d'Algérie à Riyad et le consul général à Djeddah ont mis en exergue l'importance accordée par les hautes autorités aux pèlerins, soulignant l'entiére disposition de l'ambassade et du consulat à apporter le soutien nécessaire à la mission algérienne

du Hadj au service des pèlerins afin de leur assurer les conditions d'accomplir leurs rituels dans le confort et la tranquillité.

De son côté, M. Bouterfa a souligné que "tous les indicateurs augmentent de la réussite de la saison", précisant que la mission est fin prête pour entamer les rituels.

Le chef du centre à Médine, Djamel Ami avait passé en revue les préparatifs amorcés par les différentes sections avant l'arrivée des pèlerins, ce qui a facilité les opérations d'accueil, d'hébergement et de transfert à la Mecque dans de bonnes conditions. Intervenant au cours de la réunion, les chefs de sections se sont félicités des bonnes conditions ayant caractérisé l'accueil des pèlerins à l'aéroport ainsi que leur transfert vers les hôtels, les mazarates et la vi-site de la Rawda.

Ils ont également insisté sur les nobles tâches accomplies par les différentes sections telles que l'orientation sanitaire et religieuse, la fatwa, le suivi et le service sur le terrain et autres.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN**Atelier de formation au profit des coordinateurs de gestion des catastrophes naturelles**

Les coordinateurs locaux de gestion des catastrophes naturelles de Fouka (Tipasa) ont bénéficié d'une session de formation organisée par le Croissant-Rouge algérien (CRA), en partenariat avec les associations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, selon les organisateurs, ajoutant que les activités de cette session ont pris fin samedi. Le di-

recteur des programmes du CRA, Mansour Laribi, a révélé, lors de cette session présidée par la présidente de cette institution humanitaire, Ibtissam Hamlaoui, que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de formations lancées par le CRA dans l'objectif de renforcer les compétences et les capacités de l'organisation dans la gestion des catastrophes naturelles. Cette

session de formation, destinée aux coordinateurs locaux de gestion des catastrophes naturelles, est la 5e du genre après des formations précédentes organisées par le CRA au Centre de regroupement des élites sportives de Fouka, dont ont bénéficié les psychiatres, les formateurs aux premiers secours et les volontaires. Selon M. Laribi, l'organisation humanitaire

a mis en place un programme ambitieux à court et long terme dans ce domaine, visant à développer les capacités et les ressources humaines du personnel du CRA dans différents domaines tels que les incendies, les séismes, la formation d'une équipe nationale de secouristes et un plan national de lutte contre les catastrophes naturelles.

BACCALAURÉAT**La Gendarmerie met en place un large dispositif pour sécuriser le déroulement des épreuves**

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a adopté, en prévision du déroulement des épreuves du baccalauréat prévus à partir de dimanche, une série de mesures au niveau national visant à sécuriser les périmètres des établissements scolaires, et ce, à travers l'intensification des patrouilles de contrôle et la facilitation de la circulation sur les axes menant aux centres d'examen", indique, samedi, un communiqué des mêmes services.

La même source a précisé que "les services de la Gendarmerie nationale ont procédé à la mise en place d'un large dispositif prévoyant

le déploiement d'unités fixes et mobiles pour garantir une sécurité de proximité efficace et efficiente". Ce dispositif repose également sur "la sécurisation des centres d'examen et leurs périmètres, l'accompagnement et la protection de l'opération de distribution des sujets des épreuves à partir des sièges des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen, outre la protection des sujets transportés par voie aérienne au profit des centres situés dans les régions sahariennes et la sécurisation du transport des copies des réponses à partir des centres d'examen vers les centres de correc-

tion". Ces opérations seront accompagnées "d'activités de sensibilisation des candidats menées par des unités spécialisées de la Gendarmerie nationale (unités de sécurité routière et brigades de protection des mineurs), en sus de la sécurisation des endroits où se trouvent les candidats. Le Commandement de la Gendarmerie nationale rappelle le numéro vert 1055 mis à la disposition des citoyens pour toute demande de secours, d'assistance ou d'intervention, ainsi que la page Facebook "Tariki" pour consulter l'état des routes durant les jours d'examen, conclut le communiqué.

BLIDA**Atelier de formation sur la lutte contre les incendies au profit des chasseurs**

Un atelier de formation sur le rôle des chasseurs dans la protection des forêts contre les incendies a été lancé samedi à Blida par la Fédération nationale des chasseurs au profit de ses adhérents afin de les sensibiliser à s'impliquer efficacement dans la lutte contre les feux de forêts. Organisée en coordination avec différents acteurs concernés par la protection des forêts, dont la Protection civile, la Conservation des forêts et la Gendarmerie nationale, la rencontre "vise la mise au point d'un plan d'action pour les différentes fédérations locales en

vue de protéger le couvert végétal de chaque wilaya", a indiqué le président de la Fédération nationale des chasseurs, Omar Zahi, en procédant au lancement de cet atelier de formation ayant regroupé des chasseurs issus de 35 wilayas. Il a souligné que les chasseurs sont appelés à une implication "effective" dans la protection de la ressource faunistique et floristique, en contribuant à la sensibilisation des citoyens sur la nécessité d'éviter les barbecues dans les zones forestières, et sur l'importance de la biodiversité et du reboisement, citant pour

exemples le projet du barrage vert et les programmes de protection de l'environnement. Il s'agit également, d'encourager et d'inciter au respect et à l'application des lois relatives à la protection de la vie sauvage et au renforcement des réserves naturelles et des parcs nationaux, a-t-il précisé.

La Fédération nationale des chasseurs qui compte près de 50.000 adhérents, œuvre à assurer des formations aux chasseurs pour les sensibiliser sur l'importance de préserver la flore et la faune, particulièrement les espèces protégées et menacées d'ex-

tinction (oiseaux, reptiles, amphibiens et autres), a relevé le même responsable. Il a fait cas, à ce titre, de milliers de chasseurs ayant bénéficié, depuis 2019, de formations en matière de protection du gibier, méthodes de chasse, éthique du chasseur et lutte contre le braconnage, à l'issue desquelles 35.000 formés ont obtenu des permis de chasse.

Il a ajouté que la Fédération nationale des chasseurs fonde beaucoup d'espoirs sur ces chasseurs formés pour protéger les forêts contre les divers dangers qui la guettent, dont les incendies, car

la forêt est le terrain de la chasse. Pour sa part, le président de la Fédération des chasseurs de Blida, Lotfi Morsli, a exhorté les chasseurs actifants dans la wilaya à la "nécessité de protéger les forêts de l'Atlas blidéen contre le risque des incendies, notamment le Parc national de Chréa, l'arboretum d'El Merdia Ouled Slama et Tazarine à Bougara (Est), autre la pinède de Hammam Melouane". Il a également appelé à la coordination des efforts entre les différents acteurs et associations environnementales pour consacrer cet objectif.

APS

ORAN**L'importance pour les notaires et les huissiers de justice de respecter leurs obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent soulignée (ministère)**

Le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah, a mis l'accent, samedi à Oran, sur l'importance pour les notaires et les huissiers de justice de respecter leurs obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, en tant qu'officiers publics, et de déclarer les soupçons enregistrés à leur niveau.

Lors d'une rencontre régionale sur "Le champ d'intervention de l'officier public dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", M. Ahmed Ali Salah a exhorté les notaires et les huissiers de justice à "accomplir les missions qui leur sont confiées par la loi dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent sans faille et à s'engager pleinement dans la stratégie de l'Etat pour lutter contre ce type de criminalité".

Il a ajouté que l'Etat a mis en place un système juridique intégré comprenant un texte juridique et des décrets exécutifs, définissant avec précision les modèles d'intervention pour lutter contre le crime de blanchiment d'argent.

Les acteurs impliqués dans ce domaine ont été élargis pour inclure les notaires, les huissiers de justice et les chambres qui les représentent, en tant qu'organismes traçant sous la tutelle du ministère de la Justice. Il les a tenus responsables de leur participation à la lutte contre ce crime, à travers le mécanisme de déclaration et de signalement chaque fois que nécessaire, a indiqué la même source.

Pour sa part, le président de la Chambre régionale des notaires de la région Ouest et vice-président de la Chambre nationale des notaires, M. Rahmani Laradj, a souligné "l'adhésion des notaires, en tant qu'officiers publics, pleinement dans la stratégie de l'Etat dans la lutte contre le crime de blanchiment d'argent, en tant que devoir national et professionnel, d'une part, et un devoir juridique décidé par le législateur".

Le même intervenant a fait savoir que "la chambre régionale des notaires a organisé cette journée d'étude en collaboration avec la chambre régionale des huissiers de justice afin de sensibiliser les membres des deux chambres sur leurs devoirs en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, notamment en ce qui concerne l'obligation de déclarer à la Cellule d'information financière du ministère des Finances tous les soupçons enregistrés à leur niveau, en guise de contribution de leur part à la préservation des fonds publics et à la protection de l'économie nationale".

Me Rahmani a appelé, par ailleurs, les pouvoirs publics à "élargir les domaines de numérisation pour toucher les professions de notaire et d'huissier de justice et permettre aux pratiquants de ces professions d'accéder aux plateformes numériques gouvernementales, dont celle de l'état-civil pour documenter les différentes opérations et l'inscription de ces opérations en toute transparence et sécurité". Le président de la Chambre régionale des huissiers de justice de la région Ouest, M. Bettahar Mohamed, a également souligné l'implication des huissiers de justice dans le domaine de la prévention du crime de blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, conformément aux lois établies par l'Etat pour protéger l'économie et la sécurité nationales.

A noter que deux ateliers ont été organisés, au cours de cette rencontre, auxquels ont participé les notaires et les huissiers de justice. Ils ont été encadrés par des experts sur "Le champ d'application législatif et pratique de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme" et "L'intervention des officiers publics dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme".

HAÏTI**L'UNICEF lance un appel à l'aide pour surmonter la saison des ouragans**

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a lancé vendredi un appel à l'aide internationale pour aider à préparer Haïti, en proie à la violence, à une dangereuse saison des ouragans dans l'Atlantique qui pourrait être mortelle pour les nombreuses personnes déplacées de l'île.

"Avec chaque cyclone, chaque tornade, chaque inondation, les enfants perdront leur maison, leurs moyens de subsistance, leur vie, et la saison vient à peine de commencer", a déclaré Bruno Maes, représentant de l'UNICEF en Haïti, dans un communiqué.

"Le soutien de la communauté internationale est essentiel pour renforcer

nos capacités de préparation et de réponse aux pires scénarios", a-t-il déclaré. L'UNICEF a déclaré qu'une tornade survenue fin mai dans le nord d'Haïti, qui a laissé quelque 4 350 personnes sans abri, était le "préjugé d'une saison cyclonique potentiellement dévastatrice".

L'agence a déclaré qu'"elle préparait

la saison en prépositionnant de la nourriture, des fournitures médicales et d'autres produits de première nécessité afin de raccourcir les délais de livraison dans le pays. Les routes d'approvisionnement d'Haïti sont contrôlées par des groupes armés, ce qui ralentit les efforts d'aide et met en danger les travailleurs humanitaires".

NATIONS UNIES**L'amélioration de la situation humanitaire au Yémen doit être maintenue**

La responsable du service de communication stratégique au Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Najwa Makki, a déclaré vendredi que l'amélioration de la situation humanitaire au Yémen au cours des deux dernières années doit être maintenue.

Mme Makki, a indiqué que lors de sa récente visite

au Yémen, elle avait constaté des initiatives locales "pleines d'espoir" entreprises par les Yéménites eux-mêmes dans le but de mettre fin à la pauvreté et de soutenir le développement.

"Ce que j'ai remarqué, c'est qu'il y a une amélioration fragile grâce à la trêve qui se poursuit même si elle est officiellement terminée. Cette fragile amélioration

doit être soutenue et les améliorations et évolutions dont nous avons été témoins au Yémen au cours des deux dernières années doivent être consolidées", a-t-elle plaidé. Selon l'ONU, le besoin d'éducation reste constant pour les enfants au Yémen. Actuellement, 4,5 millions d'enfants ne vont pas à l'école.

La malnutrition persiste

et constitue une crise durable au Yémen qui ne s'est pas améliorée. 17,6 millions de personnes souffrent de malnutrition, dont cinq millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë. D'après les données de l'ONU, l'un des dangers les plus importants auxquels les Yéménites sont actuellement confrontés sont les mines et les restes de guerre non explosés.

INDE**Un incendie dans une usine à New Delhi fait trois morts**

Au moins trois personnes sont mortes et six autres ont été blessées, dont certaines grièvement, après qu'un incendie s'est déclaré samedi dans une usine du nord-ouest de New Delhi, a-t-on indiqué de source policière.

Le sinistre s'est déclaré à l'intérieur

de cette usine située dans la zone industrielle de Narela. Une fuite de gaz de cuisson en serait à l'origine. L'incendie a été éteint, tandis que des opérations de secours ont été menées. Au total, neuf personnes ont été sorties de l'usine par les pompiers et transportées d'urgence

dans un hôpital local. "Trois personnes sont décédées sur le chemin de l'hôpital local. Les six autres sont en cours de traitement, dont au moins trois sont dans un état grave", a déclaré un responsable des pompiers de la capitale indienne.

PANAMA**Fusillade dans une université, un mort et un blessé**

Deux hommes ont ouvert le feu vendredi sur un groupe d'étudiants dans l'enceinte d'une université du sud-ouest du Panama, faisant un mort et un blessé, apparemment un règlement de comptes, a indiqué la police panaméenne. Selon les premiers éléments

d'enquête, deux hommes ont "tiré des coups de feu sur un groupe de personnes", a déclaré le commissaire adjoint Hector Delgado, dans une vidéo publiée sur le compte X de la police panaméenne. Le mobile serait selon lui un règlement de comptes entre

groupes criminels. Auparavant, le recteur de l'Université du Panama avait indiqué qu'un inconnu a ouvert le feu sur un groupe d'étudiants en sciences agricoles du Centre universitaire régional de Veraguas, à 250 km de la capitale, "qui effectuaient un

exercice pratique dans l'enceinte". Une enquête a été ouverte par le parquet. Les fusillades sont rares au Panama, de surcroît dans les universités. En 2023, 544 homicides ont été enregistrés dans le pays de 4,4 millions d'habitants.

MÉDITERRANÉE**Le navire-ambulance Ocean Viking secourt 64 personnes**

L'Ocean Viking, navire-ambulance de SOS Méditerranée, a secouru 64 personnes, dont "12 mineurs non accompagnés", samedi matin lors de deux opérations de sauvetage au large de la Libye, a annoncé l'ONG. "Les pays d'origine principaux des rescapés sont le Bangladesh, l'Erythrée, le Pakistan et l'Ethiopie", a précisé SOS Méditerranée, dont le siège est à Marseille (sud de la

France). Les autorités italiennes ont désigné le port de Marina di Carrara (nord-ouest de l'Italie), à plus de 1.000 kilomètres, comme "lieu sûr pour débarquer" les rescapés, a ajouté SOS Méditerranée. L'ONG précise qu'un "corps flottant en mer a été repéré et récupéré" au cours de ces deux opérations de sauvetages. SOS Méditerranée a secouru plus de 40.000 personnes en Méditerranée depuis 2016,

principalement en Méditerranée centrale, la route migratoire la plus dangereuse du monde. En 2023, 3.455 migrants sont décédés ou ont été portés disparus après avoir tenté de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Depuis janvier, 923 migrants sont décédés ou portés disparus, selon la même source.

AUSTRALIE**De fortes pluies dans l'est inondent les rues de Sydney**

De fortes pluies ont provoqué samedi des crues soudaines dans la plus grande ville d'Australie, Sydney, provoquant des opérations de sauvetage et des ordres d'évacuation dans plusieurs banlieues basses, selon les autorités.

Les autorités d'urgence ont déclaré avoir effectué "13 sauvetages et reçu 297 appels

à l'aide d'habitants de Sydney, la capitale de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, entre 24 heures et 5 heures du matin, heure locale, en raison des inondations provoquées par les fortes pluies".

"Dix ordres d'évacuation d'urgence étaient en vigueur pour les banlieues du nord-ouest de la ville", a indiqué samedi matin le service

d'urgence de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud. Le ministre des Services d'urgence de Nouvelle-Galles du Sud, Jihad Dib, a déclaré que la pluie était tombée sur des bassins versants gonflés, entraînant "un effet beaucoup plus profond". "Nos barrages sont pleins, nos voies navigables sont pleines, nos terrains sont saturés", a déclaré Dib

lors d'une conférence de presse à Sydney, ajoutant que certaines routes et ponts avaient été touchés. Le service météorologique du pays a averti que d'importantes inondations pourraient survenir plus tard samedi dans le nord-ouest de Sydney, une ville d'environ 5 millions d'habitants.

APS

ETATS UNIS**Un 4^e Américain s'est rendu à la justice pour fraudes aux paris sportifs de la NBA**

Un quatrième Américain s'est rendu à la justice pour être inculpé de fraudes aux paris sportifs avec la complicité présumée d'un basketteur professionnel de la NBA lors de deux matchs cette année, a indiqué vendredi le parquet fédéral de New York.

Le ministère public à Brooklyn, l'arrondissement de l'est de New York, avait annoncé jeudi l'inculpation pour fraudes de trois Américains, un quatrième ayant son nom caviardé sur l'acte d'accusation. La justice a républié ce document vendredi avec le nom du 4^e inculpé.

Ammar Awadreh, Timothy McCormack, Mahmol Molla, Long Phi, Pham, alias "Bruce+", et d'autres, ont comploté en toute connaissance de cause pour concevoir un plan visant à tromper et à frauder une officine de paris sportifs en ligne", selon le parquet qui s'appuie sur une enquête de la police fédérale (FBI). Les parieurs sont soupçonnés d'avoir bénéficié de la complicité d'un basketteur américain de la NBA anonymisé "joueur 1".

Selon la presse spécialisée, il s'agit de Jontay Porter des Toronto Raptors. En avril, la ligue professionnelle nord-américaine de basket avait banni à vie Jontay Porter pour une dizaine de paris sportifs présumés truqués et le parquet de la NBA Adam Silver avait invoqué "l'intégrité de la compétition", à la renommée internationale.

BRÉSIL**Un baron présumé du crime organisé abattu par la police à Rio**

Un homme soupçonné d'être un des principaux chefs du crime organisé à Rio de Janeiro a été abattu par la police vendredi lors d'une fusillade au moment de son arrestation, ont annoncé les autorités locales.

La police civile de Rio a expliqué dans un communiqué que Rui Paulo Gonçalves Estevo, dit "Pipito", était le chef présumé d'une "milice", groupe criminel qui séme la terreur dans les quartiers populaires, pratiquant tout type d'extorsions.

"Au moment où il a été abordé, il a attaqué les agents et une fusillade s'en est suivie. Le criminel a été atteint, a été amené à un hôpital, mais il a succombé à ses blessures", détaille le communiqué. Le gouverneur de Rio, Claudio Castro, s'est félicité sur le réseau social X d'un "nouveau coup dur contre les criminels qui perturbent la paix de la population".

Selon lui, "Pipito" avait "donné l'ordre de brûler 35 bus" en octobre dernier dans des quartiers pauvres de l'ouest de Rio, après la mort d'un autre chef de milice présumé. Ces incendies de bus avaient profondément choqué le Brésil et montré au grand jour l'emprise de ces groupes criminels dans la "Ville merveilleuse". Les milices sont apparues à Rio il y a une quarantaine d'années. Formées initialement d'anciens membres de forces de l'ordre, elles se présentaient dans un premier temps comme des groupes d'auto-défense contre les gangs de narcotrafiquants.

Mais elles fonctionnent en réalité comme des mafias, avec des systèmes sophistiqués d'extorsion, contrôlant des services comme la distribution du gaz, l'accès à Internet, les transports locaux ou la télévision par câble.

Les milices tirent également leurs revenus de la construction illégale de logements ou de bâtiments commerciaux sur des terrains publics qu'elles se sont accaparés. Plusieurs enquêtes ont montré des liens étroits entre ces groupes criminels et des personnalités publiques de premier plan.

Selon la Police fédérale, Marielle Franco, conseillère municipale criblée de balles en 2018, a été assassinée car elle se dressait contre les intérêts des milices. La mort de cette élue noire de gauche qui défendait les minorités avait ému par-delà les frontières du pays.

TLEMCEN Ouverture en juillet prochain d'un nouveau service de médecine et de chirurgie infantiles (wali)

Un nouveau service de médecine et de chirurgie pédiatriques du centre hospitalo-universitaire de Tlemcen devrait être opérationnel en juillet prochain, a-t-on appris, mardi, du wali, Youcef Bachlaoui. M. Bachlaoui a déclaré, en marge de sa visite d'inspection du projet, que "tous les travaux de cet établissement de santé, d'une capacité de 80 lits, sont achevés et qu'il est en phase d'installation des équipements nécessaires, lui permettant une meilleure prise en charge des enfants malades". "Les efforts se poursuivent pour sa mise en service, en juillet prochain", a-t-il ajouté, faisant observer que 90 pc des équipements ont été installés, tandis que le restant des équipements sera mis en place d'ici une semaine pour le fonctionnement de cette structure. Cette structure comprend six salles d'opérations chirurgicales et il sera procédé, dans une première étape, à l'équipement de trois d'entre elles, sachant que les autres salles seront équipées dans une deuxième étape, selon le même responsable.

TABAGISME CHEZ L'ENFANT L'environnement familial a une part de responsabilité (Spécialiste)

L'environnement familial a une part de responsabilité dans le tabagisme chez l'enfant, a soutenu mardi le professeur en épidémiologie au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, Arezki Tebbiche, à l'occasion d'une rencontre sous le thème "protéger les enfants de l'ingérence de l'industrie du tabac", appelant à sensibiliser les parents aux dangers de la cigarette. "Les parents ont une part de responsabilité dans l'initiation de leurs enfants au tabagisme. La présence permanente du tabac dans le milieu familial éveille le sentiment de curiosité et l'envie d'imitation chez l'enfant qui n'est pas assez outillé pour résister à la tentation de faire comme son père, sa mère, ou autres membres de la famille", a expliqué le spécialiste lors de la rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac (31 mai). Les enfants, a-t-il ajouté, "imitent leurs parents en premier lieu avant même de connaître l'environnement extérieur, d'où l'intérêt de sensibiliser les parents plus que les enfants sur le risque et les conséquences de la transmission du tabagisme à leur progéniture". L'épidémiologue a souligné qu'à partir de l'âge de huit (8) ans, "l'enfant peut succomber facilement à la tentation du tabagisme et la tranche d'âge la plus délicate demeure l'adolescence. La tentation commence à diminuer à partir de l'âge de 25/30 ans, car la personne commence à prendre conscience des dangers du tabagisme". Parmi les dangers et conséquences d'une addiction de l'enfant au tabagisme, il a cité en premier "la déformation de la croissance", puis "les allergies, les infections et autres pathologies cancéreuses". L'autre environnement qui favorise le tabagisme chez l'enfant est le contact avec notamment ses camarades qui fument, ce qui peut être, selon le Pr Tebbiche, "un terrain d'addiction", plaignant, à ce sujet, de mettre tous les moyens pour un environnement sans tabac, en préconisant, notamment, le durcissement de la réglementation. Il a estimé que "la prévention seule ne peut faire face au phénomène", c'est pourquoi "il est utile et même nécessaire d'user de la coercition" pour circonscrire le phénomène du tabagisme chez l'enfant". "Au-delà de la sensibilisation, la sanction s'impose. Il faut mettre en place une réglementation coercitive et veiller à son application", a conclu le Pr Tebbiche.

STRUCTURES DE SANTÉ

Tamanrasset, futur pôle de santé par excellence (ministre)

La wilaya de Tamanrasset est en passe de devenir "un pôle de santé par excellence" grâce au renforcement de ses structures sanitaires par plusieurs spécialités et la prise en charge totale de ses habitants, qui n'auront plus à se déplacer dans d'autres wilayas, a affirmé, samedi depuis Tamanrasset, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya du grand Sud, accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, M. Saihi a précisé que Tamanrasset sera bientôt dotée de plusieurs structures de santé, dont certaines sont déjà en cours d'équipement, tandis que d'autres seront prochainement lancées, ce qui permettra à la wilaya, a-t-il dit, de devenir "un pôle de santé par excellence". Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le ministre de la Santé a indiqué qu'au cours des quatre (4) dernières années, l'Etat avait consenti de grands efforts dans tous les secteurs, citant à titre

d'exemple, après avoir inspecté l'hôpital de 240 lits en cours d'équipement, l'Institut de formation en paramédical, d'une capacité de 300 places pédagogiques, qui sera prochainement équipé, et la réalisation et l'équipement d'un établissement hospitalier spécialisé, d'une capacité de 60 lits, d'un centre de référence dans la vaccination et d'un centre d'oncologie.

Il a aussi évoqué l'éventuelle ouverture d'une formation en médecine dans cette wilaya, ainsi que dans d'autres spécialités dont le secteur de la santé a besoin, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministre, a par ailleurs, fait état de la

relance de tous les projets en suspens, dont la réalisation d'un centre d'hémodialyse et d'une polyclinique à Tazrouk, l'acquisition d'équipements d'imagerie médicale pour l'établissement public hospitalier du chef-lieu de wilaya, l'acquisition de 14 ambulances médicalisées pour l'établissement public de santé de proximité et l'acquisition du reste des lots d'équipements pour l'établissement spécialisé en psychiatrie et pour les blocs opératoires de l'établissement hospitalier public et de l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant. Pour sa part, lors de l'inspection des projets de réalisation de 2.000 places pédagogiques et d'une résidence universitaire de

1.000 lits, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé que ces installations, qui renforceront l'infrastructure de l'Université de Tamanrasset, contribueront à promouvoir l'enseignement et permettront aux étudiants de s'orienter vers l'innovation, conformément au Plan d'action du Gouvernement, et de transformer leurs idées en projets et produits commercialisables.

Ces efforts profiteront en fine aux citoyens aux niveaux local et national, a estimé M. Baddari, soulignant le souci de son département ministériel de développer ce type de projets pour apporter une valeur ajoutée au pays.

AIN DEFLA

Plus de 60 interventions chirurgicales en ORL réalisées en une journée à l'hôpital de Miliana

Plus de 60 interventions chirurgicales des oreilles, du nez et de la gorge (Otonto-Rhino-Laryngologie) ont été réalisées sur des malades de l'établissement public hospitalier (EPH) "Yahia Fares" de la ville de Miliana, wilaya d'Aïn Defla, durant la journée d'hier vendredi, a-t-on appris samedi, au-près de cet établissement.

Selon le chargé de la cellule de formation de l'EPH Yahia Fares, Hadj Djilani Mohamed, ces interventions chirurgicales en ORL ont été réalisées au profit de malades qui étaient en attente depuis un certain

temps, dans le cadre d'une journée chirurgicale organisée par l'établissement hospitalier "en application des instructions du secteur dans le cadre du plan de prise en charge du malade". L'organisation de cette journée chirurgicale visait à rattraper tous les rendez-vous accumulés dans cette spécialité chirurgicale (ORL), notamment concernant les élèves, dont les rendez-vous ont été reportés à la fin de l'année scolaire", a-t-il expliqué.

L'objectif visé par cette opération est la réduction des délais d'attente des malades à

l'hôpital de Miliana, a ajouté le même responsable, soulignant l'apport de la "compétence" et du "professionnalisme" de l'équipe chirurgicale, paramédicale et administrative dans le succès de cette journée chirurgicale. Cette opération est la 2e du genre durant cette année 2024. Elle s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'EPH Yahia Fares visant à "assurer une prise en charge optimale des malades et à assurer des soins aux citoyens à tout moment et en toute circonstance", selon les responsables de l'établissement.

EL BAYADH

Début des consultations et des opérations chirurgicales à l'hôpital Mohamed-Boudiaf

Une équipe médicale constituée de médecins spécialistes du Centre hospitalo-universitaire Dr Damerdj-Tidjani de Tlemcen a entamé, dimanche, des consultations et des opérations chirurgicales à l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'El Bayadh, a-t-on appris de la directrice de cette structure hospitalière, Houmi Lamia.

Mme Houmi a indiqué que cette initiatif, qui intervient dans le cadre du jumelage entre le Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen (CHU) et l'hôpital d'El Bayadh (EPI), est assurée par un staff médical constitué de 20 praticiens spécialistes dans la chirurgie générale, la cardiopathie, la traumatologie, les maladies infectieuses et en ophtalmologie. Les consultations devant être effectuées dans le cadre de cette initiative, qui durera quatre jours, concernent plusieurs malades de cette wilaya des Hauts-plateaux de l'Ouest dans les

spécialités citées, a fait savoir la même source, ajoutant que 40 opérations chirurgicales sont également programmées. Ces prestations médicales, organisées régulièrement au niveau de l'hôpital "Mohamed Boudiaf",

s'inscrivent dans le cadre de la démarche visant à rapprocher le secteur de la santé des malades, sachant que cette approche revêt une grande importance dans la diminution du nombre des transferts des malades de la

région vers les wilayas du Nord du pays, de même qu'elle constitue une réelle opportunité pour consolider les échanges entre les médecins et les agents paramédicaux des deux wilayas, a fait savoir la même source.

JIJEL

Des interventions chirurgicales "délicates" effectuées à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia

Des interventions chirurgicales "délicates" sont effectuées depuis dimanche à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia de Jijel par des médecins spécialistes dans le cadre des échanges d'expériences entre hôpitaux, a indiqué le directeur de cet établissement hospitalier, Layeb Rezki. "Plus de 40 patients bénéficieront de ces interventions chirurgicales qui ont lieu en marge des premières journées médico-chirurgicales internationales de la wilaya de Jijel", a précisé le même responsable en marge de l'ouverture de cette manifestation à la maison de la culture Omar Oussédir.

Ces opérations supervisées par des médecins spécialistes du pays et de l'étranger du 2 au 6 juin courant s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des patients de la wilaya de Jijel ainsi que la formation des praticiens des divers services hospitaliers, a ajouté la même source. Les malades concernés par ces actes chirurgicaux ont bénéficié de consultations préalables dans les spécialités de chirurgie orthopédique, pédiatrie, chirurgie esthétique (bec de lièvre), oncologie et neurologie, a-t-on fait savoir. De son côté, le directeur de wilaya de la santé, Abderrahmane Atout, a indiqué dans son intervention que ces premières journées médico-chirurgicales permettent le développement des compétences des ressources humaines du secteur de la santé, relevant que ces journées seront instituées en tradition annuelle.

SÉTIF

Relancer le rôle de la sage femme dans la préservation de la santé mère et enfant (rencontre)

Les participants à une journée scientifique organisée jeudi à Sétif ont insisté sur l'importance de la relance du rôle de la sage femme dans la préservation de la santé de la femme enceinte et de son bébé pendant la grossesse et après l'accouchement". Dans son intervention durant la rencontre, organisée à l'institut de formation paramédicale du pôle El Bez par l'Organisation nationale des sages femmes algériennes (bureau de Sétif), le professeur Leïla Chouaihi, chef du service de gynécologie obstétrique à l'hôpital mère et enfant de Sétif, a souligné que "le rôle de la sage femme ne se limite pas à l'accouchement mais inclut l'information et la sen-

sibilisation de la femme enceinte sur les changements qui s'opèrent en elle pendant la grossesse et les comportements à observer en termes d'alimentation, de sport, d'activité et de travail". "Le rôle de la sage femme comprend aussi l'accompagnement du médecin spécialiste dans la prise en charge de la femme enceinte et de son bébé depuis le début de la grossesse pour éviter les éventuelles complications dont les risques de diabète, d'hypertension et autres", a ajouté la même praticienne. Dr. Katia Rouabhi, spécialiste en infectiologie, a estimé que le rôle fondamental de la sage femme est le dépistage précoce des maladies et la sensibilisation

à l'importance du diagnostic du col de l'utérus. Relevant l'importance du diagnostic précoce du cancer du col utérin, Dr. Rouabhi a estimé que "pour permettre à la sage femme d'assumer pleinement ses missions, il faut mettre à sa disposition les conditions adéquates de travail". La rencontre a regroupé des médecins spécialistes, des sages femmes, des sages femmes stagiaires ainsi que des cadres des établissements sanitaires et a donné lieu à plusieurs communications sur le rôle de la sage femme, l'allaitement naturel, l'alimentation du nourrisson et l'alimentation de la femme enceinte outre la distinction de nombre de sages femmes parties à la retraite.

PALESTINE

ActionAid: augmentation des fausses couches chez les femmes enceintes dans la bande de Ghaza

L'ONG ActionAid International a déclaré qu'il y avait une augmentation des cas de fausses couches chez les femmes enceintes dans la bande de Ghaza en raison notamment des pénuries alimentaires et de la pression psychologique liée à l'agression sioniste génocidaire en cours dans l'enclave palestinienne.

L'ONG a expliqué dans un communiqué samedi que "cette augmentation, confirmée par les médecins travaillant dans l'une des seules maternités en activité à Ghaza, est due aux pénuries alimentaires et à la pression psychologique résultant du danger constant et des déplacements qui affectent négativement les femmes enceintes".

Elle a souligné que l'hôpital Al Awda du camp de Nuseirat est le seul hôpital qui fournit actuellement des services de maternité tels que l'accouchement et les césariennes dans le centre de Ghaza, tandis que le nombre de femmes enceintes qui viennent à l'hôpital augmente en raison de saignements graves et d'autres complications.

Pour sa part, le chef du service d'obstétrique et de gynécologie de l'hôpital, Raed Al-Saudi, qui enregistre de 40 à 50 accouchements par jour alors qu'il

ne dispose que de 35 lits, a déclaré qu'"une fausse couche peut survenir pour plusieurs raisons, notamment l'épuisement de la femme enceinte dû au déplacement, et aussi à cause de la malnutrition, qui est l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes se présentent à l'hôpital avec des cas de saignements graves, de décollement et de déchirure placentaire, ou de saignements post-partum, ce qui représente un grand danger pour la femme enceinte".

Dans ce contexte, la patiente Fadwa, 30 ans, qui a fait une fausse couche, a déclaré: "J'ai fait une fausse couche au cours du deuxième mois de grossesse, j'étais fatiguée et je n'avais pas une alimentation adéquate, et mon médecin m'a dit que je devrais prendre des vitamines et des médicaments tels que l'acide folique pour prévenir les déformations, et j'ai également dû prendre des

médicaments pour stabiliser ma grossesse". J'ai pu obtenir de l'acide folique à la clinique, mais je n'ai pas pu obtenir le stabilisateur.

Nous avons cherché dans de nombreux pharmacies mais nous n'avons pas trouvé. La recommandation du médecin était de me reposer le plus possible, mais ce n'était pas vraiment possible", a-t-elle ajouté. Quant au chef du service d'hospitalisation et de maternité de l'hôpital, le Dr Yasmine, elle a déclaré que le personnel médical a documenté de nombreux cas dans lesquels des femmes enceintes ont perdu leur fœtus, ainsi que des cas d'hémorragies et d'accouchements prématurés ou de fausses couches".

"Il est possible que les cas de saignements post-partum soient le résultat de malnutrition ou de cas d'anémie, car les bombardements entraînent des déplacements, obligeant les gens à se déplacer

d'une maison à l'autre pour éviter les bombardements et la mort. Ces facteurs peuvent provoquer des saignements directs et une hypertension artérielle pour les femmes enceintes, et peut conduire à une séparation complète du fœtus (détachement placentaire) et à une fausse couche", a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, elle a souligné que la plupart des enfants naissent avec un faible poids et que beaucoup d'entre eux ont été transférés à l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa parce qu'ils souffrent d'un manque d'oxygène, de difficultés respiratoires ou d'infections dues au manque d'hygiène ou à la propagation de maladies.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 95 % des femmes enceintes et allaitantes à Ghaza sont confrontées à une grave pauvreté alimentaire en raison du manque de nourriture adéquate.

L'UNRWA met en garde contre une éventuelle épidémie de choléra à Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mis en garde contre "une éventuelle épidémie de choléra dans la bande de Ghaza" en raison du manque d'eau potable et des températures élevées dans l'enclave palestinienne, en proie à une agression sioniste génocidaire depuis huit mois. L'UNRWA a expliqué

dans un message sur la plateforme X qu'"avec un accès minimal à l'eau potable dans la bande de Ghaza et la chaleur estivale continue, il existe de réelles craintes d'une éventuelle épidémie de choléra à Ghaza, qui détériorerait encore davantage les conditions de vie inhumaines".

L'UNRWA a conclu en disant que "la population de Ghaza a besoin

d'un cessez-le-feu immédiat". Depuis le 7 octobre 2023, l'agression sioniste contre Ghaza a fait plus de 120.000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 personnes sont portées disparues, dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des enfants et à des personnes âgées.

La chaleur croissante et le manque d'hygiène exacerbent la crise (UNRWA)

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a averti, samedi, que la hausse des températures et le manque d'hygiène exacerbent la crise humanitaire à Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023. "D'nombreuses familles déplacées à Ghaza sont obligées de dépendre de l'eau de mer sale pour leurs besoins quotidiens", a déclaré l'UNRWA dans un message sur X. "L'accès à l'eau potable est essentiel pour la santé et la survie de centaines de milliers de personnes dans la bande de

Ghaza. La chaleur croissante et le manque d'hygiène aggravent encore une situation déjà désastreuse", a ajouté l'UNRWA.

Dans un autre message sur X, l'agence onusienne a affirmé qu'"au 5 juin, presque toutes les personnes déplacées ont quitté Rafah, et seulement 100 000 environ se trouvent encore dans la région". Elle a ajouté aussi, que les opérations humanitaires à Ghaza "continuent d'être affectées par les perturbations du réseau de télécommunications. La connectivité reste sporadique".

MEXIQUE

Le décès du premier cas humain de H5N2 est "multifactoriel" (OMS)

Le décès du premier cas humain de grippe aviaire H5N2 est "multifactoriel", a indiqué l'Organisation mondiale de la santé vendredi, ajoutant que les analyses se poursuivaient pour déterminer l'origine de l'infection. L'OMS a annoncé mercredi qu'un premier cas humain de H5N2, confirmé en laboratoire, avait été signalé au Mexique, en précisant qu'il était décédé le 24 avril. Selon le ministère mexicain de la Santé, cet homme de 59 ans souffrait "de maladie rénale chronique, de diabète de type 2" et, "depuis longtemps d'hypertension artérielle systémique". Il était alité depuis trois semaines avant l'apparition des symptômes aigus, qui se sont manifestés le 17 avril par de la fièvre, un essoufflement, des diarrhées, des

nausées et un malaise général, a indiqué l'OMS, à qui le cas a été notifié le 23 mai. Il a été hospitalisé dans la capitale mexicaine le 24 avril et est décédé dans la journée. "Il s'agit d'un décès multifactoriel et non d'un décès attribuable au virus H5N2", a déclaré un porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, lors d'un point de presse vendredi à Genève. "Le patient est arrivé à l'hôpital après des semaines d'antécédents médicaux multifactoriels", a-t-il dit. Son corps a ensuite été soumis à des tests de routine pour la grippe et d'autres virus, qui ont permis de détecter le H5N2. "A ce stade, comme il s'agit d'une maladie multifactorielle, il s'agit d'une mort multifactorielle", a insisté M. Lindmeier. Aucun autre cas n'a été détecté parmi

ses contacts, à l'hôpital ou sur son lieu de résidence. "L'infection par le virus H5N2 fait l'objet d'une enquête pour déterminer s'il a été infecté par une personne lors d'une visite ou par un contact antérieur avec des animaux", a indiqué le porte-parole de l'OMS. Ce décès intervient après la découverte en mars de cas de H5N2 chez des volailles d'élevage dans l'Etat du Michoacan, qui borde l'Etat de Mexico où vivait la victime. D'autres cas de H5N2 avaient ensuite été identifiés le même mois chez des volailles à Texcoco, dans l'Etat de Mexico, et en avril à Temascalapa, dans le même Etat. "Il n'y a pas de risque pour la population", selon le ministère de la Santé mexicain. L'OMS a jugé ce risque "faible".

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

13 décès suite à la pollution d'une rivière dans la province de Bas-Uele

Treize personnes sont mortes durant le mois de mai 2024, dans les douze villages riverains de la rivière Téle, dans la province de Bas-Uélé, en République démocratique du Congo (RDC), rapportent samedi des médias citant des sources locales.

Le président de l'assemblée provinciale du Bas-Uélé, Simon Tutu, a indiqué que ce drame serait occasionné par la pollution des eaux de la rivière Téle située non loin de la limite entre le Bas-Uélé et la province de la Tshopo.

Il a affirmé que "cette pollution qui est causée par l'exploitation minière dans la région de Mangi, dans le territoire de Banalia, affecte les villages situés le long de cette rivière".

D'après des études menées dans le Bas-Uélé, "les habitants de ces villages, consomment les eaux de la rivière Téle, qu'ils utilisent aussi pour se laver et pour la lessive". En plus des treize décès répertoriés au mois de mai dernier, les résultats de ces études évoquent aussi des dégâts sur le plan environnemental du fait de cette pollution.

Deux millions d'enfants visés par une campagne de vaccination contre la poliomyélite

Environ 2 millions d'enfants du Sud-Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) seront concernés par la campagne de vaccination contre la poliomyélite, prévue du 13 au 15 mai dans les 34 zones de la région, ont rapporté des médias locaux.

Cette campagne sera couplée avec la supplémentation en vitamine A et le déparasitage à la Mébendazole pour résoudre le problème de parasitose chez les enfants et renforcer l'immunité à tous les enfants de 0 à 59 mois", a indiqué le coordinateur provincial du Programme élargi de vaccination (PEV) au Sud-Kivu, Dr Joseph Matundanya, lors d'une conférence de presse.

La même source a ajouté que "la campagne se fera selon un procédé de porte à porte afin de toucher tous les ménages et de les sensibiliser quand à l'importance de la vaccination".

Plus de 7.000 cas suspects de variole du singe signalés depuis le début de 2024 (officiel)

Un total de 7.396 cas suspects de variole du singe, dont 371 mortels, ont été signalés en République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de 2024, a annoncé lundi le ministère congolais de la Santé dans un rapport.

Selon le compte rendu, 22 des 26 provinces du pays ont rapporté au moins un cas suspect en 2024. La province de l'Équateur (ouest) est la plus touchée avec 4.003 cas suspects signalés depuis le début de cette année.

En décembre 2022, le ministre congolais de la Santé a averti qu'une épidémie de variole simienne avait été découverte à l'échelle nationale. En 2023, un cumul de 14.626 cas suspects a été notifié, dont 654 décès, soit une létalité de 4,5%.

En début mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmée du fait que la situation actuelle était "gravement préoccupante", en raison de l'augmentation soutenue des cas suspects par rapport aux années précédentes, avec une charge importante parmi les populations plus jeunes, en particulier les enfants de moins de 15 ans, qui constituent la majorité des cas suspects et des décès.

En avril dernier, une réunion régionale d'urgence de haut niveau sur la variole du singe en Afrique avait été convoquée à Kinshasa, capitale de la RDC, rassemblant douze ministres de la Santé de la région africaine, dans le but d'élaborer des stratégies communes pour prévenir cette maladie et intervenir efficacement contre elle en Afrique.

"Nous devons empêcher la RDC de devenir la source de transmission transfrontalière, et notre partenariat doit donner la priorité à la santé des personnes touchées", a estimé le directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Jean Kaseya, lors de la réunion. La variole du singe, détectée pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958, se transmet d'animaux sauvages tels que les rongeurs aux humains, ou d'un homme à un autre.

APS

Lundi 10 juin 2024

VITAMINES ET MINÉRAUX

Les bonnes associations

Associés, certains minéraux, vitamines et oligo-éléments sont bien plus efficaces que pris un par un. Zoom sur les bonnes associations et sur les meilleures recettes pour bénéficier de leur bienfaits.

FER + VITAMINE C

L'absorption du fer est meilleure lorsqu'il est accompagné de vitamine C. Il faut donc s'assurer de la présence de cette vitamine (persil, chou vert, brocoli, poivron, épinard...) au même repas quand on surveille ses apports en fer, notamment en cas d'alimentation végétarienne. À noter : le thé diminue l'absorption du fer, on évite donc d'en boire au cours des repas.

VITAMINE E + SÉLÉNIUM

Comme la vitamine E, le sélénium, cet oligoélément anti-âge, aide à se défendre contre les radicaux libres. Il facilite aussi la rétention de la vitamine E dans le plasma : la partie liquide du sang - et celle-ci diminue les besoins de l'organisme en sélénium en en prévenant les pertes.

VITAMINES B + MAGNÉSIUM

Toutes les vitamines du groupe B sont plus efficaces lorsqu'elles sont associées au magnésium. « Sans lui, la vitamine B6 n'est pas active, explique le Dr Rose Razafimbelo, nutrithérapeute. Un complexe associant les deux (sous forme de complément hydrolysé) gêne les carences en un mois », assure-t-il. Car elle sert à fabriquer de nombreux neurotransmetteurs comme le GABA, anti-anxiété, ou bien la taurine, sédatrice. Et ce circuit est le même pour la vitamine B2, nécessaire à l'activation de la vitamine B3. Cela signifie qu'un manque de vitamine B2 peut entraîner un manque de vitamine B3.

VITAMINE D + CALCIUM

Le calcium ne peut pas fixer sur les os si la vitamine D n'est pas présente pour lui permettre d'être absorbée par l'intestin puis par les reins. À noter : la vitamine D se trouve presque exclusivement dans les produits animaux. Parmi les végétaux, seuls les champignons en apportent (mais très peu). Autre source de vitamine D : l'exposition de la peau au soleil.

VITAMINE C + ÔMEGA-3

Les oméga-3, alliés du système cardiovasculaire et des nerfs, ont besoin d'être « protégés » contre l'oxydation par la vitamine C. Ils sont présents dans les poissons gras (sardine, saumon...), certains oléagineux et leurs huiles (noix, colza...).

On peut aussi choisir des aliments issus de la filière bleu-blanc-coeur, nourries à la graine de lin », conseille le Dr Catherine Serfaty-Morsan, nutritionniste. Pour la vitamine C, on pense au persil, qui en contient plus l'orange.



MAGNÉSIUM + CALCULM

Essentiels à la bonne santé des os et des dents, ainsi qu'au fonctionnement musculaire et au métabolisme. Le magnésium agit comme un régulateur du calcium. Par exemple, la contraction d'un muscle est déclenchée par l'entrée de calcium dans la cellule, or c'est le magnésium qui contrôle la quantité de calcium présent. Donc lorsque le corps est crispé, c'est le plus souvent qu'on manque de magnésium. Il est recommandé globalement d'associer le calcium et le magnésium dans un rapport de 2 à 1.

LES DEUX MINÉRAUX QUI NE S'ENTRETIENNENT PAS

Zinc : cuivre ne fait pas bon ménage, alors le Dr Jacques Fréchette, nutritionniste : « Nous avons besoin d'environ 10 mg par jour de zinc, quantité fournie par une alimentation normalement diversifiée (poissons, légumes secs...).

En cas de prise de complément alimentaire, au-delà d'un rapport de 20-25 mg de zinc par jour, il y a carence d'un autre oligo-élément, le cuivre, essentiel dans la lutte contre les infections. Car le zinc empêche l'assimilation digestive du cuivre.

8 choses à savoir sur les vitamines

4/8 - Les végétaux bio n'ont pas forcément plus de vitamines. Les études sont contradictoires. Mais choisir des fruits et légumes bio permet de ne pas les peler. Or c'est dans leur peau et juste en dessous qu'ils renferment le plus de vitamines. Les épucher en supprime donc une partie.

5/8 - Les vitamines s'altèrent au frigo. En 3 jours, une salade peut en avoir perdu près des trois quarts. Mais la vitamine C se conserve encore moins bien à température ambiante. Conclusion : évitez de stocker trop longtemps.

3/8 - Les vitamines sont en partie détruites à la cuisson. « Les vitamines hydrosolubles, comme les B et C, sont particulièrement sensibles », prévient Juliette Pouyat-Leclerc, diététicienne. Elles partent dans l'eau de cuissson et, même si on la récupère (soupe), elles supportent aussi très mal la chaleur.

Plus la cuisson est longue, plus la perte est importante. D'où l'intérêt de ne pas trop réchauffer le plat de cuisson plié au dent (légumes et pâtes, et d'opter pour un feu doux (à la vapeur ou à l'étoffeuille) ou rapide (au wok).

4/8 - Les aliments industriels sont pauvres en vitamines. Si dans les surgelés et les conserves, elles sont bien préservées, car les produits sont en général traités rapidement après cueillette. « En revanche, les préparations industrielles ultra-transformées ou excessivement raffinées sont très pauvres en vitamines », déplore Juliette Pouyat-Leclerc, diététicienne de l'hôpital Saint-Louis.

5/8 - Manger cru n'apporte pas forcément plus de vitamines. Cela dépend surtout des végétaux. Viande ou poisson crus contiennent environ deux fois plus de vitamine B, comme la carotte et la betterave rapée, plus riches en vitamine C que cuites. Mais le Dr Lecerf, chef du service nutrition de l'Institut Pasteur de Lille, met en garde contre l'abus de crudité : « On y perd d'autres nutriments, comme le lysine d'AVC », déplore Juliette Pouyat-Leclerc, diététicienne de l'hôpital Saint-Louis.

6/8 - On peut prendre de la vitamine C le soir. Contrairement aux idées reçues, elle n'empêche absolument pas de dormir si elle est prise la nuit. Vous pouvez sans souci prendre un kiwi avant de vous coucher. Cela favorisera même un sommeil réparateur.

Les seniors devraient faire le plein de zinc

Le système immunitaire s'affaiblit avec l'âge, ce qui rend les seniors plus sujets aux infections. Cette faible protection est souvent due à une carence en zinc.

Une alimentation riche en zinc pourrait aider les seniors à améliorer leur système immunitaire, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale American Journal of Clinical Nutrition. Et à mieux se protéger des infections.

Les études scientifiques nous ont déjà appris que le zinc réduirait la durée du rhume, améliorera la santé des diabétiques en diminuant le taux de sucre dans le sang. Ces nouvelles recherches nous révèlent que cet oligo-élément est essentiel pour booster le système immunitaire des séniors.

Les chercheurs de l'université de Tufts (Etats-Unis) ont réalisé une étude avec 25 participants, présentant un déficit de zinc (taux faible à carence) et âgés de 65 ans et plus. Pendant trois mois, 12 d'entre eux ont reçu une dose quotidienne de multivitamines enrichie en zinc de 30 mg et 13 ont consommé un placebo de multi-vitamines avec un apport en zinc limité à 5 mg. Pour comprendre l'effet du zinc sur la santé des seniors, ils ont analysé le système immunitaire des participants.

Si la supplémentation a permis un retour à la normale du taux de zinc des seniors, elle a surtout boosté leur système immunitaire : le nombre de cellules T (cellules immunitaires) avait gagné en nombre et en efficacité de façon plus impressionnante que dans le groupe témoin.

FAIRE LE PLEIN DE ZINC

Les hommes devraient avoir un apport quotidien de 11 mg et les femmes de 8 mg. Il suffirait de manger deux huîtres pour en avoir... quatre fois plus. Mais on peut penser à manger de la viande rouge maigre (comme par exemple un steak haché à 5% de matière grasse), du foie, de la dinde et des légumineuses. On en trouve aussi dans le germe de blé, les graines germées et les céréales complètes.

Le zinc aurait la faculté de stopper la prolifération des cellules cancéreuses oesophagiennes. Les suppléments de zinc pourraient inhibiter de manière significative la prolifération des cellules cancéreuses oesophagiennes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale The FASEB Journal. Une découverte de taille, car le cancer de l'œsophage est la sixième cause de décès, selon le National Cancer Institute. L'incidence est estimée à 1,4% de nos décès par an, soit de l'œsophage aux Etats-Unis en 2016. Le taux de survie moyen à cinq ans est inférieur à 20%. De précédentes études scientifiques ont montré que le zinc est essentiel pour maintenir la santé humaine et protéger l'œsophage contre le cancer. Cependant, ce mécanisme de protection n'était pas clair. Dans cette nouvelle étude, une équipe de chercheurs dirigée par Zai Pang, professeur agrégé à l'Université du Texas à Arlington (UTA), a découvert que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales.

En tant que tel, le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules oesophagiennes saines.

LE ZINC, UN ÉLÉMENT DE PRÉVENTION DU CANCER DE L'ŒSOPHAGE

Les chercheurs de l'UTA (Etats-Unis) ont montré qu'un déficit en zinc a été trouvé chez de nombreux patients atteints de cancer et que les données cliniques et les études sur les animaux ont montré que ce minéral est très important pour la croissance des cellules

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé que le zinc ralentit les signaux de calcium hyperactif des cellules cancéreuses, qui sont absentes des cellules normales, c'est

pourquoi le zinc inhibe la prolifération des cellules cancéreuses mais pas celle des cellules saines. « Mais nous ne savions pas précisément pourquoi les mêmes concentrations physiologiques de zinc inhibaient le développement des cellules cancéreuses et non celles normalement présentes. Notre étude (...) a révélé

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins 10 personnes tuées lors d'une attaque

Au moins 10 personnes ont été tuées lors d'une attaque nocturne contre un village de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont déclaré samedi un responsable local et un leader de la société civile.

"Des hommes armés ont attaqué dans la nuit de vendredi le village de Masala, dans le territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu", a déclaré l'administrateur militaire Charles Euta Omeonga cité par des médias. Le leader de la société civile Justin Kavalami a déclaré que "l'attaque avait été menée par des membres des Forces démocratiques alliées (ADF), le même groupe qu'un responsable local a accusé d'être à l'origine d'une autre attaque contre un village qui a tué au moins 16 personnes plus tôt cette semaine". Kavalami a indiqué que "plus de 13 personnes avaient été tuées lors de l'attaque de Masala".



Est de la RDC: plus de 50 morts dans de nouvelles attaques de rebelles

Plus de cinquante personnes ont été tuées cette semaine dans la région de Beni (est de la République démocratique du Congo), dans une série de nouvelles attaques des rebelles affiliés au groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique"

(Daech/EI), ont indiqué vendredi des sources locales. Les Forces démocratiques alliées (ADF) ont tué 13 personnes lors de leur dernière attaque menée jeudi dans trois villages situés sur le territoire de Beni, dans la province du

Nord-Kivu, a déclaré un responsable de la société civile.

"Sept hommes et six femmes" ont été tués "et plusieurs autres (personnes) sont portées disparues", a déclaré Kinos Katuo, président de la société civile de la localité de

Mamove où ont eu lieu les attaques. Au cours d'incursions menées mardi, les ADF ont tué 39 autres personnes dans trois autres villages du Nord-Kivu, a déclaré de son côté Léon Sivive, un responsable administratif de Beni.

SOUDAN

L'UA appelle à mettre fin aux combats sans condition

L'Union africaine (UA) a condamné un massacre perpétré à Wad al Nourah, dans l'Etat de Gezira, au Soudan, appelant à mettre fin aux combats sans condition et à faciliter un accès humanitaire sans entrave à la population dans le besoin.

Dans un communiqué publié vendredi sur le site de l'organisation, le président de la Commission de l'Union africaine,

Moussa Faki Mahamat, "condamne dans les termes les plus fermes le massacre perpétré à Wad al Nourah, dans l'Etat de Gezira, au Soudan, le 5 juin 2024".

Le Président appelle les deux parties belligérantes, les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide (FSR), à "revenir immédiatement au processus de cessez-le-feu, à mettre fin aux

combats sans condition et à faciliter un accès humanitaire sans entrave à la population dans le besoin". Le responsable de l'UA rappelle en outre aux deux parties en guerre au Soudan "leurs obligations juridiques de respecter le droit international humanitaire, et les auteurs de cette atrocité et d'autres du même genre doivent être tenus responsables".

SOMALIE

Cinq soldats tués dans une attaque terroriste au nord de Mogadiscio

Cinq soldats ont été tués en Somalie dans une attaque menée samedi par les éléments du groupe terroriste, shebab, à environ 350 km au nord de la capitale Mogadiscio, a annoncé le gouvernement dans un communiqué.

Les forces gouvernementales, appuyées par des milices locales, avaient des "informations sur l'attaque planifiée" dans le district de Ceelheer par les shebab, et leur ont tendu "une embuscade", selon le communiqué du gouvernement, relayé par des médias.

Au cours des affrontements, dans la région du Galgadud, au nord de la capitale, au moins 47 membres des shebab ont été neutralisés, selon les autorités, et cinq soldats ont été tués. Selon Mogadiscio, des raids

aériens ont également été menés contre le groupe terroriste. Élu en mai 2022, le président somalien Hassan Cheikh Mohamoud a promis une "guerre totale" contre le groupe terroriste.

CENTRAFRIQUE

Une mission de l'ONU pour évaluer les besoins électoraux

Les Nations Unies effectue depuis mardi une mission à Bangui, capitale centrafricaine, pour évaluer les besoins électoraux en République centrafricaine (RCA), a annoncé mercredi la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). Selon la MINUSCA, cette mission a été déployée par le quartier général en réponse à une correspondance du premier ministre au Secrétaire général des Nations Unies pour solliciter l'appui de l'organisation et de la communauté inter-

nationale aux élections présidentielle et législatives de 2025-2026.

Cette mission "se penche également sur la mise en œuvre des tâches qu'il restera à accomplir au-delà du 15 novembre 2024, échéance de l'actuel mandat de la MINUSCA, pour la finalisation des élections locales de 2024-2025", a déclaré Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA, lors de la conférence de presse hebdomadaire. Des consultations avec le gouvernement centrafricain, la MINUSCA et l'équipe pays des Nations Unies, les acteurs politiques et institutionnels nationaux ainsi que les potentiels bailleurs ou soutiens politiques et techniques des processus électoraux sont prévus au cours de cette mission, a-t-il ajouté.

Lors d'une réunion tenue le 28 mai à Bangui, le gouvernement centrafricain a annoncé la réduction du budget électoral de 18,4 millions dollars à 14,7 millions de dollars. En 2018, une mission de l'ONU avait évalué les besoins électoraux en amont de la présidentielle et des législatives de 2020-2021.

ETHIOPIE

Le barrage géant construit par l'Ethiopie génère plus d'électricité que prévu

Le gouvernement éthiopien a révélé que le Grand Barrage de la renaissance d'Ethiopie (GERD) avait généré plus de 2.700 gigawattheures (GWh) d'électricité au cours des dix derniers mois.

L'opérateur Ethiopian Electric Power (EEP) a déclaré que la mégacentrale hydroélectrique du barrage avait dépassé ses objectifs initiaux de production d'électricité au cours des dix derniers mois.

Le débuté le 8 juillet 2023, a rapporté mercredi soir la compagnie de diffusion nationale Fana Broadcasting.

Le barrage a enregistré un rendement supérieur d'environ 26 % aux projections initiales, qui étaient de 2.152,8 GWh, selon l'EEP.

L'EEP a attribué cette production accrue à la capacité du barrage à stocker plus d'eau que prévu, permettant à ses deux turbines de fonctionner à pleine capacité.

Avec ce nouveau jalon, le barrage contribuera à environ 16 % des 16.900 GWH d'électricité produits par ce pays d'Afrique de l'Est au cours de la période considérée.

Lorsque les onze unités restantes du barrage commencent à leur tour à produire de l'électricité, la capacité de production totale du pays devrait augmenter de 83 %.

Le Bureau de coordination nationale de la construction du barrage a annoncé en avril que

le projet était achevé à plus de 95 %. Une fois entièrement terminé, le barrage aura une capacité de 5.150 mégawatts, avec une production annuelle d'énergie de 15.760 GWH.

L'Ethiopie a commencé à construire un barrage sur le Nil en avril 2011. Ce mégaprojet d'énergie hydroélectrique est depuis lors devenu un point de litige majeur entre l'Ethiopie, l'Egypte et le Soudan, les trois pays traversés par le Nil.

APS

MADAGASCAR

La consommation des produits pétroliers en 2024 prévue à la hausse (OMH)

La consommation des produits pétroliers devrait atteindre 1.229.526 mètres cubes en 2024, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à l'année dernière, a indiqué mercredi l'Office malgache des hydrocarbures (OMH).

Selon les dernières prévisions annuelles de l'OMH, les consommations de produits pétroliers du premier trimestre de 2024 se sont élevées à 266.705 mètres cubes, alors que celles du premier semestre sont estimées à 563.167 mètres cubes.

Le quatrième trimestre de 2023 a été particulièrement dynamique, avec une progression des ventes de produits pétroliers de 5 % par rapport à la même période en 2022, selon la même source.

Les chiffres mensuels révèlent des hausses constantes des consommations de 7 % en octobre, de 4 % en novembre et de 4 % en décembre, d'après l'OMH. Le pays a enregistré une contraction de 2,7 % des consommations en 2023, le marché pétrolier s'établissant finalement à 1.204.113 mètres cubes.

Ce recul s'explique par l'adaptation progressive des consommateurs aux hausses des prix à la pompe, appliquées en juillet 2022, qui ont entraîné une régression continue de la consommation au premier semestre 2023, selon des observateurs, indiquant qu'à partir de juillet 2023, le marché a commencé à se redresser progressivement.

ZAMBIE

Frappé par la sécheresse, le pays va recevoir 574 millions de dollars du FMI

Le FMI a annoncé mardi avoir accepté de débloquer environ 574 millions de dollars d'aide financière à la Zambie, pour qu'elle puisse faire face à une grave sécheresse qui a générée des coupures de courant et des pénuries alimentaires. Une fois approuvé par le conseil d'administration du FMI, l'accord permettra "un accès immédiat" à environ 574 millions de dollars.

Dans son communiqué, le FMI explique que la Zambie a accepté de cibler les secours d'urgence sur les plus vulnérables tout en soutenant les efforts d'assainissement budgétaire pour rétablir la viabilité de la dette.

Un accord a été trouvé au niveau des haut-fonctionnaires, après l'examen d'un prêt de 1,3 milliard de dollars accordé en 2022. Le pays africain endetté réclamait de porter son montant à 1,7 milliard de dollars. Cette aide du FMI intervient "dans le contexte de défis macroéconomiques importants devenus plus complexes à gérer en raison de la grave sécheresse", a souligné Vera Martin, la cheffe de mission du FMI pour la Zambie, citée dans le texte.

Le mois dernier, l'agence alimentaire des Nations Unies a averti qu'une sécheresse causée par le phénomène météorologique El Niño en Zambie avait détruit les cultures, poussant des millions de personnes au bord de la famine.

Dans ce pays riche en cuivre, où plus de 80 % de la production d'électricité provient de barrages, cette grave sécheresse, qualifiée de "catastrophe nationale" a de plus généré des coupures de courant. De ce fait, le FMI a ramené sa prévision de croissance du PIB 2024 à 2,3 %, a précisé le communiqué, soit deux fois moins que l'estimation de décembre 2023.

PALESTINE

Au moins 210 martyrs et 400 blessés dans l'agression sioniste au centre de Ghaza

Le bilan du massacre commis par les forces sionistes dans le centre de la bande de Ghaza a atteint les 210 martyrs et 400 blessés, indique l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les martyrs et les blessés ont été transportés à l'hôpital Shuhada Al-Aqsa où la situation est catastrophique, en raison de la surpopulation et du grand nombre de martyrs et de blessés déjà admis, précise l'agence. Pendant plus de deux heures, l'artillerie et l'aviation sionistes ont mené des attaques dans des zones à l'est et à

l'est du camp de Nuseirat, indique Wafa. Les véhicules militaires ont pénétré dans des zones à l'est et au nord-ouest du camp Nuseirat déjà intensément bombardé par l'aviation.

L'armée sioniste a également avancé vers le pont de la vallée de Ghaza sur la route Salah Al-Din au centre de la bande

de Ghaza mais aussi à l'est de Deir Al-Balah et dans les camps de Bureij et Maqha, ajoute l'agence de presse. De leur côté, les autorités sanitaires évoquent une situation extrêmement difficile, les services de secours étant submergés par les appels en raison du nombre élevé de victimes.

Mahmoud Abbas appelle à la tenue d'une réunion d'urgence au Conseil de sécurité

Le président palestinien Mahmoud Abbas a chargé, samedi, le représentant de son pays aux Nations unies de demander la tenue d'une réunion d'urgence au Conseil de sécurité consacrée au massacre commis par les forces sionistes au camp de Nuseirat, au centre de Ghaza, et qui

a fait au moins 210 martyrs. Selon l'agence de presse palestinienne, Wafa, le président Abbas a mené des contacts avec différentes parties pour la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité avec pour objectif de mettre un terme au massacre sioniste en cours et contraindre l'entité sioniste à respecter le droit international. M. Abbas a appelé la communauté internationale à intervenir de façon urgente pour stopper la tragédie qui vit le peuple palestinien à Ghaza et en Cisjordanie, rappelant que l'entité sioniste profitait du silence international et américain afin de

poursuivre ses crimes, violant toutes les résolutions adoptées par les Nations unies. Les autorités palestiniennes ont fait état, samedi, de 210 martyrs palestiniens et de 400 blessés dans le massacre commis par l'armée sioniste dans le camp de Nuseirat.

L'ONU inscrit l'entité sioniste sur "la liste de la honte" pour les violations des droits des enfants

Les Nations unies ont inscrit vendredi l'entité sioniste sur "la liste de la honte" sur les droits des enfants lors de conflits, pour ses violations répétées des droits des enfants palestiniens et ses massacres en Palestine occupée notamment dans la bande de Ghaza, rapportent des médias.

Sur demande du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres publie chaque année un rapport qui répertorie les violations des droits des enfants dans une vingtaine de zones de conflits dans le monde et liste en annexe

les responsables de ces violations, qui incluent enfants tués et mutilés, recrutements, enlèvements ou violences sexuelles. La publication de cette "liste de la honte" est prévue le 18 juin, a-t-on précisé.

A plusieurs reprises, le secrétaire général des Nations unies a appelé à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, avertissant que la bande était en train de se transformer en un "cimetière pour enfants".

Pour sa part, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré que

"plus de 13.000 enfants ont été tués et des milliers d'autres ont été blessés" pendant l'agression sioniste en cours à Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

Et la directrice exécutive de l'organisation, Katherine Russell, a déclaré à CBS News qu'un tel taux de décès d'enfants n'avait jamais été enregistré dans presque aucun autre conflit dans le monde.

Elle a ajouté que de nombreux enfants palestiniens souffrent d'anémie grave et de malnutrition et n'ont "même pas l'énergie de pleurer", notant qu'il existe ce qu'elle a appelé "des défis bureaucratiques très importants" pour que les camions d'aide entrent à Ghaza.

L'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a fait plus de 120.000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 personnes sont portées disparues, dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des enfants et à des personnes âgées.

LIBAN

Deux morts et d'importants incendies dans le sud après des bombardements sionistes

Des bombardements sionistes ont visé plusieurs régions dans le sud du Liban, faisant deux morts et déclenchant d'importants incendies samedi, a rapporté l'Agence nationale d'information (Ani).

Depuis le début, il y a plus de huit mois, de l'agression sioniste de Ghaza, le Hezbollah libanais échange régulièrement des tirs avec l'armée sioniste. Au cours des dernières semaines, les violences se sont intensifiées et les échanges de tirs ont déclenché des incendies des deux côtés de la frontière.

"Un drone sioniste a mené une attaque aérienne avec deux missiles guidés, ciblant un café de Aitaroun et tuant le propriétaire du café, Ali Khalil Hamad, 37 ans et un jeune homme, Moustafa A. Issa", a indiqué l'Agence (Ani). L'agence a également fait état d'une "frappe aérienne violente" sur le village de Khiam, également dans le sud du Liban.

Dans la soirée, le Hezbollah a annoncé qu'un de ses combattants, Radwane A. Issa a été tué par des tirs sionistes et déclaré dans des communiqués distincts avoir mené une série d'attaques contre des positions sionistes frontalier.

Le groupe a indiqué que ses attaques intervenaient "en riposte aux agressions de l'ennemi sioniste (...) notamment à Aitaroun où deux personnes sont mortes en martyrs", à Khiam et à Markaba".

BULGARIE

Les Bulgares votent pour la 6^e fois en trois ans

Les Bulgares votent dimanche pour élire leurs députés, des sixièmes législatives en trois ans qui devraient signer le retour des conservateurs. Le vent de changement qui soufflait sur le pays des Balkans à l'été 2020 est bel et bien retombé. Et celui qui avait été chassé du pouvoir après des manifestations contre la corruption, l'ex-Premier ministre Boïko Borissov, revient en force.

Les sondages créditent son parti conservateur Gerb d'environ 25% des intentions de vote. Soit dix points d'avance sur les réformateurs de la coalition Continuons le changement/Bulgarie démocratique (CC/BD), qui n'ont pas réussi à maintenir l'élan né il y a trois ans sur fond de lassitude des électeurs. Le scrutin débute à 07H00 heure locale (04H00 GMT).

DANEMARK

La PM danoise agressée par un homme, annule ses engagements samedi (cabinet)

La Première ministre danoise Mette Frederiksen, agressée vendredi par un homme à Copenhague, souffre d'une "légère entorse cervicale" et annule ses engagements samedi, ont indiqué ses services dans un communiqué.

Après avoir été agressée hier, la première ministre Mette Frederiksen a été transportée au Rigshospitalet pour un examen médical. L'agression a provoqué une légère entorse cervicale", selon ses services qui précisent qu'elle est "ébranlée par l'incident" et a donc annulé son programme de ce jour.

L'homme soupçonné d'avoir frappé Mette Frederiksen vendredi va être présenté ce samedi à un juge d'un tribunal de Copenhague qui va statuer sur sa détention, a annoncé la police danoise sur X. "Un homme de 39 ans sera traduit devant un tribunal de Copenhague pour y être interrogé" ce samedi, a indiqué la police, précisant que l'audience aurait lieu vers 11H00 GMT.

L'agresseur présumé de la Première ministre en détention provisoire

L'homme de 39 ans soupçonné d'avoir agressé vendredi sur une place de Copenhague la Première ministre danoise Mette Frederiksen a probablement agi sans motivation politique, ont estimé samedi les autorités.

Souffrant d'une "légère entorse cervicale", selon un communiqué de ses services, la cheffe du gouvernement a quant à elle dit dans la soirée sur Instagram être "secouée" mais aller bien, ajoutant avoir juste besoin de "paix" et de "tranquillité".

Mme Frederiksen, 46 ans, qui a subi un examen médical à l'hôpital à la suite de l'agression, a annulé ses engagements pour la journée de samedi, ont précisé ses services.

"Notre hypothèse de travail actuelle est que l'incident n'a pas de mobile politique", a pour sa part souligné la police sur X après l'audience du suspect par un juge qui a décidé de son placement en détention provisoire jusqu'au 20 juillet.

De son côté, le suspect marmonnait et paraissait absent au moment de son arrestation, a fait savoir l'accusation pendant l'audience, selon les médias danois. Il semblait en état d'ébriété, d'après un rapport médical cité par le procureur. Vendredi, il a assené un coup de poing en haut du bras droit de la Première ministre, a expliqué l'accusation.

Deux témoins ont raconté au quotidien da-nois BT avoir vu Mette Frederiksen apparaître sur une place du centre de Copenhague tandis qu'ils étaient assis près d'une fontaine, juste avant 18h00 heure locale (16h00 GMT). "Un homme est arrivé en sens inverse et a fortement poussé son épaulement, ce qui l'a fait trébucher sur le côté" mais sans la faire tomber, ont-ils poursuivi.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Ouverture du vote au dernier jour du vote

Les Grecs ont commencé à voter aux élections européennes dimanche, dernier jour de vote, lors duquel la plupart des électeurs européens sont appelés aux urnes, ont rapporté des médias. Une vingtaine de pays votent dimanche pour choisir leurs eurodéputés, clôturant un marathon électoral susceptible de redessiner les équilibres politiques d'un Parlement européen où l'extrême droite est attendue en force.

Ouverture des bureaux de vote en Italie

Les bureaux de vote ont ouvert samedi en Italie pour les élections européennes, un scrutin pour lequel la Première ministre Giorgia Meloni et son parti d'extrême droite Fratelli d'Italia (FDI) sont donnés grands favoris, ont rapporté des médias. Les bureaux de vote ont ouvert à 15H00 (13H00 GMT) dans l'ensemble de la péninsule, où plus de 47 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire 76 eurodéputés, selon les mêmes sources. Ils fermeront à 23H00 (21H00 GMT) avant une nouvelle journée de vote dimanche.

La Belgique élit ses députés, redoute une nouvelle paralysie politique

La Belgique élit dimanche ses députés, quelque 8,5 millions d'électeurs sont appelés aux urnes à partir de 08H00 (06H00 GMT), en comptant les citoyens d'autres pays de l'UE votant pour le scrutin européen auquel ces élections sont couplées. Le vote est obligatoire en Belgique. Réputée ingouvernable, la Belgique avait vécu 541 jours sans gouvernement de plein exercice en 2010-2011. Un record dont le pays n'était pas si loin quand la coalition de sept partis dirigée Alexander De Croo, le Premier ministre sortant, avait enfin vu le jour à l'automne 2020, 493 jours après les élections de 2019.

JOURNÉE DE L'ARTISTE

Hommage appuyé à Alger à El Hadj Rabah Driassa

Un méga-concert de chansons de la variété algérienne a été animé, samedi à Alger, par une pléiade de jeunes artistes, en hommage au poète et doyen de la chanson algérienne des temps modernes, El Hadj Rabah Driassa, devant un public nombreux.

Organisé par le ministère de la Culture et des Arts, le spectacle, accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, a rendu hommage à la grande figure de la chanson algérienne dans ses déclinaisons bédouine et moderne, le regretté El Hadj Rabah Driassa (1934-2021), le jour de célébration de la Journée de l'Artiste (le 8 juin de chaque année).

Dans une ambiance de grands soirs et un décor somptueux, rehaussé par l'introduction sur le coin de la scène du siège personnel domestique de Rabah Driassa, que son fils Abdou occupe dès l'entame de cette soirée-hommage, déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji, de représen-

tants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger et de plusieurs artistes de générations et domaines différents, venus de toutes les régions d'Algérie.

Sous le reflet des panneaux argentés, supports à un éclairage vif et multicolore, le méga-concert a été conduit par une dizaine de jeunes artistes à l'expérience déjà bien engagée, qui ont restitué quelques chansons, du regretté ténor des temps modernes, auteur d'une brillante carrière jalonnée de succès qui auront ainsi célébré l'Algérie dans ses moments de fêtes nationales et religieuses et ses mutations sociales.

Soutenus par un orchestre d'une quinzaine d'instrumen-

tistes virtuoses et une quarantaine de voix polyphoniques, du Chœur "Icosium", respectivement dirigés par Amina Dahane et Mohamed Mehannek, les interprètes, Nasreddine Blidi, Nour El Houda Ghennoumet, Romeissa Chikhi, Abdelaouab Djazouli, Kamel Mellouk, Zineb Aouidad et Abdou Driassa, ont embarqué l'assistance dans une randonnée onirique à plusieurs stations marquant l'univers prolifique du poète et chanteur de "Khoud el metħaf ya fellah" et "Hayyi El Mouloud bech-mouāe ou dhikr El Ilah". Les pièces, "Ya Chems", "Nedjma Kotbiya", "H'mama", "Ma neħki", "Kholkhalet mel", "H'na Hedjadji", "Al Awwama", "Mommarrida", "Hayya Ya Djazair", "Yah'yaw

"awlad bladi" et "Ana Djazaïri", ont été brillamment rendues par l'ensemble des interprètes, qui sont intervenus en live, ou accompagnant des versions originales projetées sur un grand écran.

Dans des atmosphères solennelles et pleines d'émotions, Abdou Driassa a conclu avec "Yal Haj", un titre dans lequel il s'adresse à son père, rappelé au jeune public notamment, par la projection sur grand écran, de plusieurs "Moments nostalgiques de carrière" du grand maître de la variété algérienne, auteur et interprète également de "Djabou El Baccalaureat djabou".

Soirée réussie, le spectacle a été soumis à une mise en scène technique minutieuse conduite,

entre autre, par Nada Jundi à la tête d'une régie qui annonçait les différentes parties du spectacle dans le suspens des comptes à rebours.

Entre joie et émotion, le public, parmi lequel la grande famille de l'artiste mis à l'honneur, El Hadj Rabah Driassa, a savouré tous les moments de la soirée dans l'allégresse et la volupté, applaudissant longtemps les artistes.

A l'issue de la soirée, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji est montée sur scène pour accueillir Hezia Driassa aux côtés de son frère Abdou et leur remettre des distinctions honorifiques, ainsi que pour l'ensemble des artistes qui ont animé ce bel hommage.

Diverses activités culturelles et artistiques dans le Sud du pays

Diverses activités culturelles et artistiques et des réceptions en l'honneur des artistes ont marqué, samedi dans le Sud du pays, la célébration de la Journée nationale de l'Artiste, commémorant le 66ème anniversaire de la mort en martyr de l'artiste Chahid Ali Maachi, le 8 juin 1958.

L'événement a donné lieu à Ouartla la mise sur pied, à la maison de la culture "Moufdi Zakaria", des expositions d'arts plastiques, des ouvrages et livres d'auteurs locaux, l'animation des spectacles et

des chants et d'un récital poétique, en sus d'une réception en l'honneur des vedettes artistes œuvrant à la promotion de la culture et de l'art.

Pour la même occasion la wilaya d'El Meniaa a commémoré l'événement proposant une exposition d'arts plastiques et une réception, au niveau du centre culturel de la commune de Hassi El-Gara, en l'honneur des artistes, en présence des autorités locales et des invités.

De pareil événement de valorisation des œuvres des vedettes de la chanson a

été initié dans la wilaya de Touggourt, qui a aussi abrité une exposition culturelle. Mettant à profit cette journée, le directeur de la culture et des arts, Salah Bouzid, a salué les efforts fournis par les pouvoirs publics pour la promotion des activités culturelles et artistiques par la prise en charge des préoccupations de l'élite artistique et l'inscription de projets de développement du secteur de la région.

Il s'agit ainsi de l'inscription des projets de réalisation d'une maison de culture, d'un théâtre, d'une bibliothèque

principale, d'un institut de musique, d'une école de formation en beaux-arts et d'autres opérations susceptibles d'animer la scène culturelle locale.

Outre le programme commémoratif établi dans la wilaya de Timimoun consistant en des soirées artistiques des genres de Gourara, la wilaya de Tindouf a marqué cette journée par l'organisation de visites aux artistes grabataires à leurs domiciles et d'une réception en l'honneur d'autres au niveau de la maison de la culture Abdelhamid Mehri.

Réactivation du FDATIC en 2025 et création d'un orchestre symphonique international (Mouloudji)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, samedi à Alger, la décision du président de la République de réactiver le Fonds national pour le développement de l'Art, de la Technique et de l'Industrie cinématographique et de la Promotion des Arts et des Lettres (FDATIC) dans le cadre de la loi de finances 2025, outre la création dans le cadre de l'implication de la communauté nationale à l'étranger, d'un orchestre symphonique international au service du rayonnement culturel en Algérie.

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats des différentes catégories de la 18e édition du prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maachi", qui coïncide avec la Journée nationale de l'artiste, au Centre international de conférences (CIC) Abdelfatih-Rahal (Alger), Mme Mouloudji a annoncé "la décision judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de réactiver le FDATIC dans le cadre de la loi de finances 2025", affirmant que "cela reflète l'intérêt qu'il accorde à la scène culturelle et artis-

tique dans notre pays, et son attachement à répondre aux attentes et aspirations des cinéastes et artistes algériens". Ce fonds avait été fermé à la fin de l'année 2021, a-t-il rappelé.

Lors de cette cérémonie présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a évoqué les différents acquis obtenus dans le secteur, notamment dans les domaines de l'écriture, du patrimoine, du cinéma, du théâtre et autres formes d'arts expressifs.

Elle a estimé que ce qui a été réalisé traduit "l'intérêt des dirigeants politiques de notre pays, à leur tête le président de la République, pour ce projet culturel intégré, permettant à notre pays d'accéder au niveau requis sur le plan international, ajoutant que cette démarche nous impose, aujourd'hui, de redoubler d'efforts pour concrétiser ce projet national ambitieux, en tenant compte des nouveaux enjeux et défis majeurs auxquels notre pays fait face, tant au niveau national, régional qu'international".

Evoquant l'implication de la

communauté nationale à l'étranger dans la chose culturelle, en application des instructions du président de la République, la ministre a annoncé "la création de l'Orchestre symphonique international d'Algérie avec la participation des plastiques" et à Youssef Debibi (cinéma et audiovisuel). Les deuxièmes et troisièmes prix ont été décernés à Lyes Laarafa et Gharbi Abdelbasset (roman), à Abdelmonaim Amer et Khadija Dehiba (poésie), à Asma Chikh et Belahcene Yamma (interprétation théâtrale), et à Walid Abdellahi et Hanane Maachou (dramaturgie).

À cette occasion, un hommage a été rendu à la troupe artistique du FLN et un exemplaire symbolique du livre "Etoiles de la Révolution en marche de gloire" a été remis au Premier ministre par le moudjahid Mustapha Sahnoune et la moudjahida Halima Zarqaoui et ce dans le cadre des instructions du président de la République pour la réalisation de la biographie de la troupe artistique du FLN "en reconnaissance de son rôle pionnier dans la glorieuse guerre de Novembre et de sa lutte pour la patrie", a déclaré la ministre.

Les premiers prix ont été attribués à Amoudadj Douas et à Fatima Gharbi (roman), à

Self-Eddine Ben Dar (interprétation théâtrale), à Chaïba Kouki (dramaturgie), à Mansour Touahria (musique), à Nia Mohamed Lamine (chorégraphie), à Maghith Mohamed Larbi Benomhmane (arts plastiques) et à Youssef Debibi (cinéma et audiovisuel). Les deuxièmes et troisièmes prix ont été décernés à Lyes Laarafa et Gharbi Abdelbasset (roman), à Abdelmonaim Amer et Khadija Dehiba (poésie), à Asma Chikh et Belahcene Yamma (interprétation théâtrale), et à Walid Abdellahi et Hanane Maachou (dramaturgie).

Dans la catégorie œuvres musicales, le prix a été décerné par Taleb Yanis et Zakaria Zajlou et dans la catégorie danse, à Khaled Gourinat et Yasmina Timhinane Hadi. Dans la catégorie des arts plastiques, la deuxième place est revenue à Mehdi Milat et la troisième à Abdelkrim Bourgrit. Pour la catégorie cinéma et audiovisuel, les prix ont été attribués à Oussama Khemadj et Louai Ouksil.

Les lauréats du prix "Ali-Maachi" ont exprimé leur fierté d'avoir remporté ce prix décerné par le président de la République

aux jeunes créateurs, affirmant que cette victoire les encourage à innover et à travailler davantage dans les domaines des arts, de la culture et des lettres.

La lauréate du premier prix dans la catégorie Roman, Douas Amouadj, a souligné avoir réalisé son rêve de décrocher ce prix, et qu'elle se sentait, après cette distinction, "plus engagée et déterminée à fournir davantage d'efforts en matière d'écriture romanesque". Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a procédé à la remise des prix aux lauréats de chaque catégorie.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence du Conseiller du président de la République chargé de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, de représentants des présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation et des figures de la scène artistique et culturelle. Le jury, présidé par l'universitaire et écrivain Waciny Laredj, était composé de romanciers, de poètes, d'académiciens et d'artistes.

ALGER

L'artiste mexicain Will Berry expose ses œuvres

"Le retour de l'arabesque", une exposition des œuvres de l'artiste mexicain, Will Berry, qui explore les motifs, objets de métissage culturel à travers l'histoire, a été inaugurée samedi soir à Alger.

Organisée par le Musée public national des Beaux-Arts d'Alger en collaboration avec l'ambassade du Mexique en Algérie, dans le cadre de la Journée nationale de l'artiste et à l'occasion du 60e anniversaire des relations diplomatiques bilatérales, l'exposition regroupe huit pièces composées de dessins au carbone sur une surface recouverte de feuilles d'or. Disposées de

manière "discrète" et "respectueuse" de l'accrochage du musée, les œuvres de l'artiste racontent la migration des motifs, imprégnés de différentes cultures suite aux mouvements de migration.

Avec des dessins "inventés et inspirés de différents registres hybrides, notamment précolombiens et coloniaux", Will Berry présente plusieurs motifs au carbone, dessinés à même l'or, comme ce "panneau de chauves", une coiffe typique des indiens précolombiens, le crocodile ou encore l'arabesque et le crâne.

Le commissaire de l'exposition, Michel

Blancsubé, a souligné que les œuvres de Will Berry, sont disposées de façon "discrète" et "respectueuse" de l'accrochage du musée. "C'est une intrusion de huit pièces au sens où elles sont disposées de manière la plus discrète" sans rien modifier à l'accrochage du musée des Beaux-Arts d'Alger", a-t-il résumé.

Présent au vernissage, l'ambassadeur du Mexique en Algérie, José Ignacio Madrazo Bolívar, a affirmé que cette exposition "fait partie d'un programme culturel varié", marquant la célébration des 60 ans des relations diplomatiques bilatérales

entre l'Algérie et le Mexique. Ce programme, a-t-il dit, comprend divers activités notamment dans les domaines du cinéma et du livre.

Issus d'une série initiée en 2013 par l'artiste Will Berry, les tableaux exposés pour la première fois en 2014 au Musée Franz Mayer de Mexico (Mexique), puis en 2015 à l'Académie royale des beaux-arts San Fernando de Madrid (Espagne), sont visibles jusqu'au 7 juillet prochain au Musée national des Beaux-Arts d'Alger.

APS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Une nouvelle étude remet en question la précision des outils de recherche juridique utilisant l'IA

Une nouvelle étude menée par des chercheurs des universités de Stanford et de Yale a soulevé des inquiétudes quant à la fiabilité des outils d'intelligence artificielle (IA) utilisés pour la recherche juridique, incitant les juristes à faire preuve de prudence à l'égard des résultats de l'IA.

L'étude, intitulée "Sans hallucination ? Evaluation de la fiabilité des principaux outils de recherche juridique par IA", examine différents outils d'intelligence artificielle utilisés par les avocats pour la recherche juridique afin d'évaluer le risque de générer de fausses informations, appelées "hallucinations".

Les avocats utilisent de plus en plus d'outils d'IA pour les aider dans leur pratique juridique. Toutefois, les grands modèles de langage utilisés dans ces outils sont susceptibles de produire des "hallucinations" et présentent donc des risques pour leur pratique, ont conclu les auteurs de l'étude publiée sur le site Internet de l'université de Stanford. Certaines entreprises qui fabriquent ces ou-



tils d'IA prétendent avoir résolu ce problème, mais les chercheurs ont trouvé leurs affirmations "exagérées".

L'étude a testé des outils populaires de LexisNexis et Thomson Reuters, et a constaté qu'ils commettaient des erreurs dans 17% à 33% des cas. Selon l'étude, certaines

"hallucinations" se produisent lorsque les outils d'IA citent des règles juridiques inexistantes ou font des interprétations erronées de précédents juridiques.

L'étude, citant des recherches antérieures, montre qu'en janvier 2024, au moins 41 des 100 plus grands cabinets d'avocats des

Etats-Unis auront commencé à utiliser l'IA dans leur pratique. Les auteurs ont appelé les avocats à superviser et à vérifier les résultats générés par l'IA, tout en exhortant les fournisseurs d'outils d'IA à être honnêtes quant à l'exactitude de leurs produits et à fournir des preuves à l'appui.

ETATS-UNIS

Dernier vol spatial de Virgin Galactic avant une pause de deux ans



L'entreprise de tourisme spatial Virgin Galactic doit effectuer samedi son dernier vol avant une pause de deux ans de ses opérations commerciales, dédié au développement d'une nouvelle classe de vaisseaux plus rentables.

Un grand avion porteur doit décoller du Nouveau-Mexique vers 8H30 locales (14H30 GMT) d'une piste classique, puis après une période d'ascension d'environ 50 minutes, il larguera le vaisseau accroché sous lui, appelé VSS Unity.

Celui-ci, qui comptera quatre passagers et deux pilotes à bord, allumera alors son moteur et accélérera à la verticale jusqu'à dépasser les 8 km d'altitude – la limite marquant le début de l'espace selon l'armée américaine. Après quelques minutes permettant aux passagers de flotter en apesanteur et d'observer la courbure de la Terre, il reviendra en planant sur la même piste.

Virgin Galactic, fondée en 2004 par le milliardaire Richard Branson, a seulement précisé que l'un des autres passagers venait d'Italie, et deux autres des Etats-Unis. Ce vol spatial sera le second de l'entreprise cette année et le 12e au total. Il y a un an, après des années de développement, Virgin Galactic avait emmené ses premiers clients dans l'espace lors de la mission Galactic 01.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
DAÏRA D'ABADLA
COMMUNE D'ABADLA

NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE 0801550174

Annonce de l'annulation d'une procédure ouverte d'appel d'offres avec des exigences minimales de capacités

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-274 du 16 septembre 2015 portant organisation des marchés publics et autorisations des équipements publics modifié et complété, notamment son article 73.

Le P/APC de la Commune d'Abadla annonce l'annulation de la procédure d'annonce d'un appel d'offres ouvert avec une exigence de capacité minimale annoncée le 27/02/2024 et le 28/02/2024 dans le journal

الخبر en arabe et le journal DK NEWS en français, pour l'opération suivant :

Fourniture cantines scolaires pour l'année 2024 en lots séparées

Lot N° 01: alimentation général

Lot N° 02: fruits et légumes frais

Lot N° 03: les produits laitiers

Lot N° 04: viandes rouges et blanches

Lot N° 05: le pain

Cela est dû au manque de soutien financier

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAÏRA DE DJELFA
COMMUNE DE DJELFA
N.I.F : 170.1400.1069

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°12/2024

Le président de l'APC de la commune de DJELFA lance un avis d'appel d'offres OUVERT avec exigence de capacités minimales pour:

- LOT 01 : Réalisation Réseau D'assainissement Cité El Chahid Djelitta Mohamed
- LOT 02 : Réhabilitation Réseau D'assainissement Cité Bordj Enface CEIME Raisé Mohamed
- LOT 03 : Travaux D'assainissement Cité Ben-djema
- LOT 04 : Réalisation Réseau D'assainissement Cité Route Bousada A côté Marche El BARAKA
- LOT 05 : Réalisation D'assainissement Werrou + Bassin de Décantation
- LOT 06 : Réalisation D'assainissement El Beridia + Bassin de Décantation

Les entreprises qualifiées titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie 03 et plus activité principale "Hydraulique" ou secondaire et intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges du bureau:96 contre paiement de la somme de 5000 DA pour chaque lot non remboursable représentant les frais de reproduction :

Pour l'admission de la participation le dossier doit contenir :

1^{er} enveloppe : L'offre technique contenant les documents suivants :

01- déclaration à souscrire signée ,paraphée et datée.

02- Cahier des charges signé,paraphé et daté avec un mention manuscrite " lu et approuvé"

03- Mention technique justifiant la sécurité et la validité de l'offre

2nd enveloppe : L'offre financière contenant les documents suivants :

01- Lettre de soumission signée ,paraphée et datée

02- Devise quantitatif et estimatif +BPJU avec délai de réalisation (signées,paraphées et datées)

3rd enveloppe : Le dossier de candidature contenant les documents suivants :

01-La déclaration de candidature signée, paraphée et datée

02-déclaration de probité signée ,paraphée et datée.

03- carte immatriculation fiscale (copie)

04- statut de la société (copie)

05- extrait de registre de commerce (copie) (nouvelle immatriculation)

06- extrait de rôle validé (copie)

07- attestation paiement cotisation CNAS / CASNOS / CACO valide (copie)

08- Le bilan de l'établissement pour des 05 années (2019-20202021-2022-2023). (copie)

09- Liste des moyens matériel destiné au projet avec copies des cartes grises et attestations de garantie du matériel roulant. (copie)

10- Référence professionnelles des 05 années (2019-20202021-2022-2023)avec attestation du maître de l'ouvrage contenant les montants des travaux égal ou supérieur à 5.000.000.00 DA. (copie)

11- la liste du personnel déclaré à la caisse de sécurité sociale avec justificatifs + copie de diplômes

12- certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie demandée selon le lot et plus activité principale "Hydraulique" ou secondaire (copie)

Observation: tous les documents fournis doivent être validés, et le soumissionnaire peut participer dans un ou plusieurs lots

L'offre sera déposée le de dernier jour de la date limite des offres avant 13:30 h auprès du bureau des marchés au siège central de l'APC bureau:96,dans un pli extérieur fermé ne portant aucune mention et portant trois plis le premier contenant l'offre technique et le deuxième l'offre financier, le troisième le dossier de candidature le pli extérieur doit porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE DE DJELFA Avis d'appel d'offres OUVERT

avec exigence de capacités minimales N°: 12 /2024

A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET DE JUGEMENT DES OFFRES Pour:

LOT 01 : Réalisation Réseau D'assainissement Cité El Chahid Djelitta Mohamed

LOT 02 : Réhabilitation Réseau D'assainissement Cité Bordj Enface CEIME Raisé Mohamed

LOT 03 : Travaux D'assainissement Cité Ben-djema

LOT 04 : Réalisation Réseau D'assainissement Cité Route Bousada A côté Marche El BARAKA

LOT 05 : Réalisation D'assainissement Werrou + Bassin de Décantation

LOT 06 : Réalisation D'assainissement El Beridia + Bassin de Décantation

-Le délai de la présente avis d'appel d'offres OUVERT est fixé à (07) sept jours à compter de la date de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Remarque:

le présent avis tient lieu d'une invitation des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des offres qui aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite du dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la commune et si celle-ci coïncide avec un jour férié, elle sera reportée au jour ouvrable suivant .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours en plus du délai de la préparation des offres.

JUDO - OPEN AFRICAIN D'ABIDJAN L'Algérienne Belkadi Amina en Or

La judoka algérienne Belkadi Amina a décroché la médaille d'or à l'Open Africain d'Abidjan, après sa victoire en finale des moins de 63 kilos, contre la Camerounaise Erna Cindy Heukoua Douanla.

Dans une catégorie de poids ayant drainé peu de participantes, Belkadi n'a eu besoin que d'une seule victoire pour se retrouver en finale. En effet, exemptée du Round Robin (A), l'Algérienne avait fait son entrée en lice directement au Round Robin (B), où elle a dominé la Gabonaise Bidoulé Asseghe Djora Chaïman Catoucha.

Pour elle, la médaille d'argent était dès lors assurée, mais la native de Tlemcen, sociétaire du Club Dynamique de Baba Hassen, n'a pas voulu s'en contenter, et a enchainé par une autre victoire contre Heukoua Douanla, pour se parer d'or.

De son côté, Ishak Manseri, le deuxième algérien engagé dans cette compétition a vu son aventure s'arrêter à une marche des demi-finale, dans la catégorie des moins de 60 kilos.

Le jeune algérien avait été exempté du premier tour, effectuant son entrée en lice directement au deuxième tour de la poule (A), où il a commencé par dominer le Gabonais Cauvin De Ranine Inoué, avant de s'incliner au troisième tour, contre l'Australien Joshua Katz.

Seulement, le fait d'avoir atteint ce tour lui a ouvert droit au repêchages, où il n'a pas su saisir sa chance, puisqu'il s'est finalement incliné contre le Costaricien Sebastian Sancho. Selon les organisateurs, 147 judokas (103 messieurs et 44 dames), représentant 32 pays des cinq continents sont engagés dans cette compétition, qui se poursuit dimanche, avec l'entrée en lice des poids lourds : entre 70 kilos et plus de 100 kilos.

Lili (+100 kg) troisième judoka algérien qualifié aux Jeux Olympiques de 2024 (Fédération)

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a annoncé samedi la qualification d'un troisième athlète aux Jeux olympiques de Paris-2024, en l'occurrence Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), qui emboîte ainsi le pas à ses compatriotes Dris Messaoudi (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg).

Selon la même source, Dris et Belkadi sont passés "parmi le quota des 18 qualifiés d'office", alors que Lili les a rejoints dernièrement à travers la quota continental.

La FAJ s'est réjouie au passage d'être "le seul pays africain à avoir réussi à qualifier autant d'athlètes pour les olympiades parisiennes", devant l'Egypte, la Guinée et le Maroc, avec deux athlètes chacun, au moment où la Tunisie n'a réussi à qualifier qu'un seul judoka. Les épreuves de judo aux JO de Paris auront lieu du 27 juillet au 3 août, avec tout d'abord les épreuves individuelles, puis les épreuves par "équipes/mixtes".

BADMINTON - DERNIER TOUR RÉGIONALE DES JEUNES TALENTS

Les badistes de Berrouaghia filles et Chlef garçons se distinguent

Les jeunes badistes de la JS Berrouaghia filles et ceux du Badminton club de Chlef (garçons) se sont distingués aux épreuves du 3^e et dernier tour de la phase régionale des jeunes talents de badminton des catégories 11, 13, 15, 17 et 19 ans, clôturé samedi soir à la salle omnisports Chahid "Benhada Mohamed", dans la commune d'Aïn Deheb à Tiaret.

A l'issue de ce dernier tour régional, les huit premiers de chaque catégorie filles et garçons se sont qualifiés à la

Médéa et le Badminton club de Chlef garçons ont nettement dominé les épreuves en remportant la majorité des finales.

Cette compétition, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, a été caractérisée par un niveau technique "appréciable", selon les spécialistes présents à Tiaret.

A l'issue de ce dernier tour régional, les huit premiers de chaque catégorie filles et garçons se sont qualifiés à la

EQUITATION - CONCOURS NATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES

Le cavalier Boukhetala s'adjuge le grand prix "Sim" deux étoiles

Le cavalier Abderrahmane Boukhetala du club hippique de Bordj El Kiffan a remporté le grand prix "Sim" du concours national de saut d'obstacles deux étoiles, qui a pris fin samedi soir au centre équestre "Mitidja" de Blida, après trois jours de compétition.



Boukhetala, montant le cheval "Gold", s'est distingué en décrochant la première place avec un sans fautes sur des obstacles de 1,35 mètre, devant Aït Loumès Brahim de la JS Tixeraine, qui a remporté la deuxième et troisième places avec deux chevaux différents "Feebie" et "Dianes Aubance".

Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une trentaine de cavaliers seniors du 2^e degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme.

Au grand prix juniors sur des obstacles de 1,25 m, le cavalier Boubekeur Mohamed du Groupe sportif séfien enfourchant "Ultra des Grands" a remporté la première place, tandis que le Prix cadets sur la hauteur de 1,20 m est revenu au jeune cavalier Younes Faraj du club équestre Haras Elégance de Tipaza, enfourchant "Ebay des forêt".

Dans une déclaration à l'APS, le président du Club Hippique Mitidja de Blida, M. Mahfoud Has-

sairi, a qualifié la performance des cavaliers participants de "satisfaisante", compte tenu de l'excellent niveau de cette compétition comptant pour la "Ranking List", qui servira de repère pour le directeur technique national pour suivre les performances des cavaliers.

"Nous avons actuellement une très belle relève de cavaliers, de chevaux et de propriétaires investis. Nous avons de vrais talents qui ont un grand avenir devant eux", a-t-il affirmé, ajoutant que ce concours national démontre que le saut d'obstacles en Algérie est sur la bonne voie".

Le président du club

organisateur a tenu également à remercier les autorités locales, les sponsors et les partenaires qui, grâce à eux et à leur disponibilité, ce concours de saut d'obstacles a été une "réussite".

Le rendez-vous de Blida a constitué également une belle opportunité pour les cavaliers présents pour bien se préparer pour les deux concours internationaux une étoile, prévus du 27 au 29 du mois en cours à Oran et du 4 au 6 juillet à Tipaza, dans le cadre des festivités commémorant le 62^e anniversaire de l'Indépendance", a-t-il ajouté.

Durant les trois jours de compétition, les meilleurs

couple cavaliers et cavalières présents à Blida ont rivalisé, au grand plaisir des spectateurs, dans 17 épreuves, dont les Grands prix "Sim" une et deux étoiles.

Le public était nombreux à suivre les différentes épreuves, surtout les Grands prix cadets, juniors et seniors, qui ont tenu toutes leurs promesses, offrant un beau spectacle. Organisée par le club hippique Mitidja de Blida en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, cette manifestation de sports équestres a enregistré la participation de plus de 170 cavaliers et cavalières cadets, juniors et seniors, représentant une vingtaine de clubs équestres du pays.

Les lauréats de ces grands prix ont été récompensés par des trophées et des médailles, lors de la cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne, représentants de la DJS Blida et quelques anciens cavaliers de la famille équestre algérienne.

TENNIS - COUPE BILLIE JEAN KING L'Algérie avec quatre joueuses au Rwanda (FAT)

Quatre joueuses représenteront l'équipe algérienne féminine "seniors" de tennis lors de la Coupe Billie Jean King (ex Fed Cup), groupe 4 zone Afrique, programmée à Kigali (Rwanda), du 10 au 15 juin 2024, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

L'équipe est composée d'Ines Ibbou, Amira Benissa, Bouchra Rehab Mekbarki et Maria Badache. La délégation algérienne est conduite par Mustapha Mekarba, membre du Bureau fédéral de l'instance fédérale", a précisé la FAT. Selon la même source, le capitaine d'équipe sera assurée par

la joueuse Amira Benissa. Outre le Rwanda (pays hôte) et l'Algérie, ce rendez-vous verra la présence de huit (08) autres nations, à savoir: l'Angola, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Lesotho, le Mozambique, la Tanzanie et le Togo. Selon le règlement de la compétition, les dix (10) pays seront versés dans deux (02) poules lors du premier tour, qui sera suivi par le

play-off pour déterminer la nation qui accédera au groupe 3, zone Afrique en 2025.

La Coupe Billie Jean King, appelée Coupe de la Fédération jusqu'en 1994, puis Fed Cup jusqu'en septembre 2020, est un tournoi mondial de tennis féminin disputé par des équipes nationales, considéré comme l'équivalent de la Coupe Davis chez les Messieurs.

ATHLÉTISME - MEETING DE STRASBOURG L'Algérien Haïthem Chenitef en or sur le 800 mètres

Le jeune demi-fondiste algérien Haïthem Chenitef a décroché la médaille d'or sur le 800 mètres d'un meeting international d'athlétisme, disputé samedi soir à Strasbourg (Alsace/France), avec un chrono de 1:45.23, au moment où quatre de ses compatriotes étaient engagés sur le 1500 mètres.

Le meilleur d'entre eux a été Oussama Cherrad, ayant décroché la médaille d'argent, établissant un nouveau record personnel, avec un chrono de 3:36.90.

De leur côté, et malgré leurs efforts, ses compatriotes Saber Abed, Omar Serraïche et Mohamed Amine Drabli n'ont pas réussi à accrocher le podium, et se sont contentés de classements situés plus bas dans la hiérarchie. Mais ils se sont tous les trois consolés avec de nouveaux records personnels. Abed a terminé septième de ce 1500 m en 3:37.64, devant Serraïche (8^e en 3:37.94) et Drabli 10^e place, en 3:38.43.

Chez les dames, Chaïma Ounis était engagée dans la finale (B) du 800 mètres, où elle s'est adjugée la médaille de bronze, après avoir terminé troisième, avec un chrono de 2:08.64".

Plusieurs internationaux algériens se trouvent actuellement à l'étranger, pour prendre part à différents meetings, dans le cadre de la phase pré-compétitive de leur préparation.

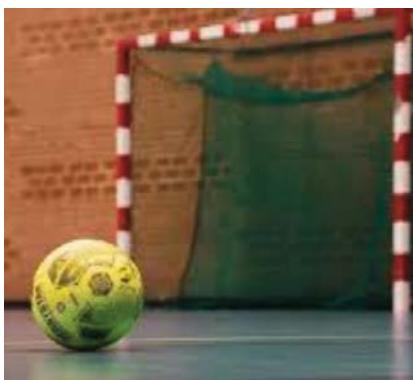
FUTSAL

La Ligue nationale œuvre pour la création d'un championnat "d'élite"

La Ligue nationale du football en salle (LNFS) projette, dans un avenir proche, de mettre en place un championnat de Futsal "d'élite" composé d'un seul groupe au lieu de trois, comme c'est le cas actuellement, afin d'améliorer encore le niveau général de ce sport, a déclaré à l'APS, le président de cette instance, Mohamed Salah Hachichi.

"Notre objectif est d'arriver, dans un proche avenir, à un championnat d'élite qui regroupe la crème du futsal algérien. Cela devrait permettre d'améliorer davantage le niveau de cette discipline en Algérie", a indiqué Hachichi, en poste depuis février 2023.

Le même responsable, qui s'exprimait en marge de la finale du championnat d'Algérie de futsal, jouée samedi soir à Oran et soldée par la victoire du Paradou AC face à l'AS Auzium (Akhou) sur le score de 5-4, a mis en exergue les progrès enregistrés par ce sport, ces dernières années, aussi bien sur le plan du nombre de pratiquants que le niveau qui s'améliore d'un exercice à un autre. "On compte quelque 70 clubs qui évoluent dans les trois divisions, dont 24 jouant en Division 1, répartis sur trois groupes (Centre-est, Centre-ouest et Sud). Les premiers de chaque groupe, en plus du meilleur



leur deuxième des trois poules se sont qualifiées aux demi-finales du championnat qui ont permis au PAC et à l'AS Auzium de valider leurs billets pour la finale d'aujourd'hui", a-t-il expliqué.

Il s'est dit, au passage, "très satisfait" du déroulement de l'exercice 2023-2024, clôturé à l'issue de la finale du championnat, qui a été précédée, le 2

mai dernier, par la finale de la Coupe d'Algérie au terme de laquelle la formation d'El Kseur a remporté le trophée au dépens de l'AS Auzium.

"J'estime que le futsal en Algérie est en net progrès à tous les niveaux. La Fédération algérienne de football accorde un intérêt particulier à cette discipline, comme l'atteste l'apport significatif qu'elle est en train de

nous fournir. Notre objectif est d'arriver à rivaliser avec les meilleures de la discipline sur le plan continental et mondial", a poursuivi le président de la LNFS.

Lancement prochain d'un championnat féminin

C'est ce challenge important qui pousse l'instance de Hachichi à prévoir un championnat d'élite, "car avec un tel système de compétition, le niveau de notre championnat va augmenter sensiblement, vu que la concurrence sera rude entre les meilleures", a-t-il estimé.

Pour ce faire, le patron de la LNFS souhaite une meilleure prise en charge des clubs dans les différentes régions du pays, précisant que le volet financier est pour beaucoup dans la répartition du championnat du premier palier sur trois poules "afin d'éviter aux clubs les longs déplacements qui leurs valent des dépenses énormes au moment où leurs moyens financiers sont limités", a-t-il déploré.

En revanche, il a salué l'attitude du ministère de la Jeunesse et des Sports qui a instruit les différentes directions de son secteur dans les différents wilayas pour "mettre leurs salles omnisports au profit des clubs afin d'encourager davantage la promotion de cette discipline".

Pour Hachichi aussi, le fait que l'équipe nationale soit éliminée difficilement par son homologue libyen, il y a quelques mois, dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, prouve que le futsal en Algérie "est sur la bonne voie".

"Notre sélection a été éliminée contre la Libye après avoir concédé le but du nul dans les dernières secondes de la partie. Avoir tenu la dragée haute à un adversaire qui compte dans son palmarès des titres africains et des participations au Mondial prouve que nous avons du potentiel", s'est réjoui le même interlocuteur.

Enfin, Hachichi a fait savoir que son instance œuvre aussi à lancer un championnat féminin "dans les toutes prochaines années", un projet sur lequel la LNFS travaille en étroite collaboration avec la FAF.

CYCLISME - TOUR DU CAMEROUN (8^e ÉTAPE)

Victoire de l'Algérien Abdallah Benyoucef

L'Algérien Abdallah Benyoucef a brillamment remporté la huitième étape de l'édition 2024 du Tour du Cycliste Cameroun, disputée samedi matin, sur une distance de 95 kilomètres entre Yaoundé et Ngomedzap.

Benyoucef a bouclé la distance 2h05:01, devant son compatriote Hamza Megnouche, entré en deuxième position en 2h05:02, au moment où le Burkinafaso Vincent Mouni a complété le podium, également en 2h05:02.

Au classement général individuel, le Camerounais Clovis Kamzong Abosso solo reste leader, devant Abdallah Benyoucef (2e) et Ayoub Sahiri (3e), alors qu'au classement général par équipes, c'est la sélection algérienne qui reste leader.

Autre bonne performance pour l'Algérie à l'issue de cette 8^e étape, celle d'Ayoub Sahiri, qui a conservé aussi bien le maillot à pois rouges, destiné au meilleur grimpeur, que le maillot blanc, destiné au meilleur espoir de moins de 23 ans.

L'Algérie participe avec six coureurs à cette compétition internationale, qui se déroule en neuf étapes, du 31 mai au 9 juin au Cameroun. Les autres représentants dans ce Tour du Cameroun sont Zaki Boudar, Oussama Mimouni et Slimane Badilis.

Outre la sélection nationale algérienne, dirigée par le coach Samir Allam, onze autres équipes sont engagées dans cette compétition, dont la prochaine étape, la neuvième, est prévue dimanche, sur une distance de 108 kilomètres, entre Ngoulmakong et Yaoundé.

CYCLISME - COUPE D'ALGÉRIE DE VTT (TOUTES CATÉGORIES)

Podiums de la 2^e manche

Podiums de la deuxième manche de l'édition 2024 de la Coupe d'Algérie (toutes catégories) de vélo tout terrain, disputée samedi, sur un circuit fermé de 3,1 kilomètres, dans la forêt de Chréa, relevant de la Wilaya de Blida :

Seniors :

- 1)- Abderrahmane Mansouri (Mouloudia d'Alger)
- 2)- Rayan Ouaras (CCA)
- 3)- Abdallah Berrilha (Club Brakni/Blida)

Juniors :

- 1)- Youcef Ghoubache (VTT Tiaret)
- 2)- Rafik Taha Boudjemaa (VTT Tiaret)
- 3)- Omar Zeggai (VTT Tiaret)

Cadets :

- 1)- Mohamed Malek (OMB)
- 2)- Lokmane Berkani (OMB)
- 3)- Nazim Chellal (CCA).

CYCLISME - TOUR DE MAURICE

Deux équipes algériennes engagées dans l'édition 2024

Vingt-deux équipes, dont deux algériennes, ont confirmé leur participation à l'édition 2024 du Tour Cycliste de Maurice, prévue en quatre étapes, du 11 au 14 juin, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Il s'agit de la sélection nationale et de l'équipe Madar Pro-Team, qui selon la même source "embarqueront ce dimanche pour Maurice", soit deux jours avant le coup d'envoi de la compétition.

La sélection nationale est composée de Mohamed Achraf Amella, Bachir Chennafi, Mohamed Nasralah Essemiani, Ashraf Ferhat et El Khacib Sassane, alors que Madar Pro-Team a retenu Hamza Amari, Hamza Mansouri, Islam Mansouri, Azzedine Lagab et Nassim Saïdi.

Outre l'Algérie, plusieurs pays africains, européens et asiatiques ont confirmé leur participation à cette compétition, notamment, le Rwanda, l'Afrique du Sud, la France, les Pays-Bas et la Malaise.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE DJASR KASANTINA

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°07/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djasr Kasantina lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

OBJET : Réaménagement d'une place commémorative avec clôture centre-ville Djasr Kasantina

Le projet est destiné aux soumissionnaires et candidats justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1. Capacités professionnelles :

Un certificat de qualification et de classification professionnelle en activité principale en «Bâtiments de catégorie quatre (04) ou plus

2. Capacités financières :

- La Moyenne des Bilans des trois (03) dernières années avec un chiffre d'affaire (-2020-2021-2022)-dépassant ou égale à 14 000 000 DA.

3. Capacités techniques :

- Une (01) attestation de Bonne exécution de même nature (travaux similaires) aux Projets délivrés par les maîtres d'Ouvrages -services publics- signé et enregistré (projet réalisé durant les cinq dernières années) joindre contrat ou marché visé.

En Moyens Humains : ayant au moins un (01) architecte ou master en architecture justifié par un diplôme et attestation d'affiliation e cours de validité.

En Moyens Matériels : ayant au moins un camion de (2,5)t (propriétaire de l'engin) avec carte grise et police d'assurance en cours de validité

- Ayant au moins un retrait chargeur (propriétaire de l'engin) avec carte grise et police d'assurance en cours de validité

Peuvent se rapprocher du :

Siège de l'Assemblée Populaire Communale De DJASR KASANTINA
sis Nouveau siège communal Rue Moujdahig Touati Sadi Hal el hayet.
N° NIF: 09841626900032

En vue du retrait du caher des charges contre un paiement de la somme de **cinq mille Dinars (5 000,00 DA)** payé auprès du trésorier communal de Djasr Kasantina-Siège de la commune.

- Dispositions émises sur le caher des charges est arrêté à 13h à l'adresse suscrite, le dernier jour de la préparation des offres fixée à **Dix (10) jours** en référence à la première parution sur la presse nationale et le BOMP.

- La durée de validité des offres est : la période de

préparation des offres augmentée de **Trois (03) Mois.**

- Le dossier de candidature (I), l'offre techniques (II) et l'Offre financières (III) seront fermés, cachetés séparément dans trois (03) enveloppes intérieures et intégrées dans l'enveloppe extérieure comme suit :

I-Enveloppe N°01 : Le dossier de candidature contient (voir cahier des charges)

-Déclaration de candidature (selon modèle joint).
-Déclaration de Probité (selon modèle joint).

-le statut pour les sociétés.

-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, soumissionnaire.

-L'extrait du casier judiciaire

-Extrait de rôle et carte d'identification fiscale.

-Certificat de qualification professionnelle

II- Enveloppe N°02 : L'offre technique contient (voir cahier des charges)

- Un mémoire technique justificatif et tout autre document permettant d'évaluer l'offre Technique.

- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire.

III- Envelope N° 03 : L'offre financière contient (voir cahier des charges).

-Le bordereau des prix unitaires dûment Signé et daté par le soumissionnaire.

-Le détail quantitatif et estimatif de l'offre Dûment Signé cacheté et daté par le soumissionnaire.

-La lettre de soumission (selon modèle joint) dûment Signée cachetée et datée par le soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne porter que la mention :

Avis D'appel d'offre ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°/2024
A

Monseur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djasr kasantina.

Projet :
«AN'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES»

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Commune de Djasr Kasantina, le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres à **13 h 30mn.**

Anep : 2416019337 du 10/06/2024

INTER-LIGUES

Le MC Saïda termine co-meilleure équipe, tous groupes confondus

Le MC Saïda, qui a réussi à faire son retour en Ligue 2 de football après une saison de sa relégation, a terminé le championnat du groupe Ouest avec un total de 80 points, une performance que seule la JS Jijel a réussi à réaliser dans les six poules de l'inter-ligues.

Les Vert et Rouge de Saïda ont fini en beauté leur championnat, en battant à domicile la JS Bendaoud (2-0), samedi, dans le cadre de la 30e et dernière journée. Il s'agissait de la 26e victoire du MCS qui a fait face à une rude concurrence de la part de l'IRB El Kerma, durant pratiquement tout l'exercice. Al l'arrivée, les protégés de l'entraîneur Hakim Benslimane ont eu le dernier mot après avoir concédé seulement deux défaites et deux nuls en 30 matchs.

Un parcours flamboyant qui a été fêté de la plus belle des manières lors de l'ultime journée de la compétition, qui a coïncidé aussi avec la dernière sortie de la saison des gars de Saïda au stade Saïd Amara.

Cette enceinte footballistique a renoué d'ailleurs avec l'ambiance d'antan, après avoir été "boudée" par les supporters locaux au cours des derniers exercices. En cause, les mauvais résultats de leur équipe qui a fini par rétrograder en troisième palier à l'issue de la saison passée.

Mais la réaction des "Mouloudéens" ne s'est pas faite attendre, comme l'atteste leur retour rapide en Ligue 2, s'imposant comme co-meilleure équipe de l'Inter-ligues, tous groupes confondus, en compagnie de la JS Jijel.

Outre cette formation de l'Est du pays, qui fait son retour en deuxième palier après près de trois décennies d'attente, les champions des quatre autres groupes de l'inter-ligues ont pour noms : le MB Rouïssat (74 pts), l'US Bechar Djedid (75 pts), l'US Chaouia (65 pts) et la JS El Biar (77 pts).

JIJEL

Levée du gel de 20 projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports (Hammad)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a annoncé, samedi à Jijel, la levée du gel de 20 projets liés à son secteur dans cette wilaya.

La mesure de gel a été "levée pour 20 projets du secteur d'un coût financier estimé à 1,3 milliard de dinars", a précisé M. Hammad, dans une déclaration à la presse, au centre de loisirs de jeunes de Bordj Blida (El Aouana), dans le cadre d'une visite de travail à Jijel. Il a ajouté que ces projets concernent différents équipements proposés par les autorités locales au bénéfice de plusieurs communes de la wilaya.

Lors de l'inspection des travaux de réalisation du stade Rimouche-Hocine (5.400 places), dans la commune de Kaous, le ministre, soulignant "la nécessité d'accélérer la livraison de ce projet qui a atteint un taux d'avancement de 95 %", a fait part de son accord pour accompagner le projet d'une salle de sport et d'une piscine pour en faire "un mini complexe sportif répondant à tous les besoins".

Dans la salle omnisports de 3.000 places, en phase d'achèvement au lieu-dit 7ème kilomètre, au chef-lieu de wilaya, M. Hammad a estimé que cette infrastructure est "un chef-d'œuvre et un acquis important aussi bien pour la wilaya de Jijel que pour l'Algérie".

Il a insisté, dans ce contexte, sur la "nécessité d'achever les travaux et de réceptionner la salle d'ici au 5 juillet prochain". Le ministre de la Jeunesse et des Sports a également inspecté les travaux de réhabilitation de la piscine semi-olympique de Jijel, ainsi que le stade Rouibah-Hocine où des travaux de rénovation et de modernisation battent leur plein moyen-nant une première enveloppe financière de 300 millions de dinars.

Au terme de sa visite, le ministre a félicité l'équipe de football de la Jeunesse de Jijel (JSD) qui vient d'assurer son accession en Ligue 2, saisissant l'occasion pour remercier les fidèles supporters du club qui se sont fait remarquer par un grand esprit sportif, tout au long du parcours de l'équipe durant la saison 2023-2024. Il a appelé les supporters de toutes les équipes à faire preuve de fair-play et à éviter la violence dans les stades.

APS

**MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS GR.G - 4^E JOURNÉE (OUGANDA-ALGÉRIE)
Les "Verts" à Kampala en conquérants**

La sélection algérienne de football devra impérativement réagir face à l'Ouganda lundi au national Mandela stadium à Kampala (17h00, algérienne), à l'occasion de la 4e journée (Gr.G), pour maintenir ses chances de qualification à la Coupe du monde 2026.



Battue jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki face à la Guinée (1-2), l'équipe nationale est appelée à se racheter à Kampala pour éviter d'hypothéquer ses chances de qualification dans ce nouveau format des qualifications pour le premier mondial à 48 équipes.

L'Algérie avait bien commencé cette campagne qualificative en remportant ses deux premiers matchs, disputés en novembre 2023, d'abord à domicile face à la Somalie (3-1) puis à Maputo devant le Mozambique (2-0), d'où l'importance de renouer avec le succès dès cette sortie à Kampala.

Les joueurs du coach national Vladimir Petkovic devront faire face à une équipe ougandaise qui s'est relancée vendredi en battant difficilement à domicile le Botswana (1-0).

"On doit récupérer physiquement et mentalement pour affronter l'Ouganda. Il faut éviter d'être trop triste et de penser qu'il y a de la confusion chez nous. Il faut évaluer les joueurs, il y aura sans doute des changements", a réagi le sélectionneur national Vladimir Petkovic, à l'issue du match face à la Guinée.

Sans détour, Petkovic a d'emblée annoncé sa décision d'opérer des changements, puisque des joueurs tels que Ben nacer, Boumedjah, ou encore Guitoun, devraient être titularisés, dans l'objectif de relancer la machine, et revenir avec le gain du match face aux "Cranes". On est déçus pour nous et nos supporters. On va se racheter et prendre les trois points

du prochain match lundi face à l'Ouganda", a indiqué le latéral gauche Rayan Aït-Nouri.

Les "Cranes" en quête de confirmation

Arrivé sur le banc du "Club Algérie" en février dernier, Vladimir Petkovic aura à cœur de gagner son premier match officiel à Kampala, pour pouvoir continuer son travail en toute sérénité.

Sur le plan de l'effectif, les "Verts" se présenteront sans leur capitaine Yacine Brahimi, forfait pour cause d'une lésion aux ischios-jambiers.

De son côté, l'Ouganda, 92e au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA), abordera ce rendez-vous avec l'intention de confirmer et aligner un deuxième succès de rang à la maison, d'autant qu'il jouera devant son public, suite à la dernière décision de la Confédération africaine (CAF) d'hommologuer le stade de Kampala.

Côté statistique, il s'agit de la 12e confrontation officielle entre les deux sélections. Les Algériens mènent avec cinq succès contre trois, alors que trois matchs se sont soldés par un nul.

Les deux équipes s'étaient déjà rencontrées lors des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire.

L'Algérie avait remporté les deux manches : 2-0 à Alger et 2-1 à Douala au Cameroun (match délocalisé après la non-homologation du stade de Kampala).

La rencontre face à l'Ouganda sera dirigée par un quatuor béninois, conduit par Adissa Abdul Raphiou Ligali, assisté de Gbémassian Narcisse

Kouton (1e assistant), et Lucien Togognon Hon-tonnou (2e assistant). Le quatrième arbitre est Dédjinanchi Tanislas Ahomlanto.

Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifica-

tions se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

Les dix derniers matches de l'Algérie avant la rencontre face à l'Ouganda

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant le match contre l'Ouganda prévu lundi (17h00 algériennes) au stadium Mandela de Kampala (Ouganda), pour le compte de la quatrième journée des qualifications du Mondial-2026 (Groupe G):

6 juin 2024 à Alger (Mondial-2026/éliminatoires):

Algérie - Guinée 1-2
But: Yasser Baldé (52e, c.s.c)

26 mars 2024 à Alger (amical-tournoi Fifa séries 2024):

Algérie - Afrique du Sud 3-3
Buts: Benzia (21e, 70e), Brahimi (52e)

22 mars 2024 à Alger (amical-tournoi Fifa séries 2024):

Algérie - Bolivie 3-2
Buts: Gouiri (43e), Benzia (79e) et Aïssa Mandi (90e + 4)

23 janvier 2024 à Bouaké (Phase finale CAN-2023):

Algérie - Mauritanie 0-1

20 janvier 2024 à Bouaké (Phase finale CAN-2023):

Algérie - Burkina Faso 2-2
Buts: Boumedjah (51e et 90e + 5)

15 janvier 2024 à Bouaké (Phase finale CAN-2023):

Algérie - Angola 1-1
But: Boumedjah (19e)

9 janvier 2024 à Lomé (amical):

Algérie - Burundi 4-0
Buts: Boumedjah (2e), Mahrez (39e), Slimani (87e) et Amoura (90e).

19 novembre 2023 à Maputo (Mondial-2026/éliminatoire):

Mozambique - Algérie 0-2

Buts: Chaibi (69e) et Zerrouki (80e).

16 novembre 2023 à Alger (Mondial-2026/éliminatoire):

Algérie - Somaliland 3-1
Buts: Baanu (2' csc), Boumedjah (30'), Slimani (80')

16 octobre 2023 à El-Aïn (amical):

Algérie - Egypte 1-1
But: Slimani (90+3)

Bilan en 10 matchs: 4 victoires, 4 nuls - 2 défaites

Buts marqués: 20 / Buts encaissés : 14

Buteurs : Boumedjah (5) - Slimani (3) - Benzia (3) - Amoura (1) - Zerrouki (1) - Chaibi (1) - Mahrez (1) - Banuu (csc), Gouiri (1) - Mandi (1) - Brahimi (1) - Yas-ser Baldé (csc).

TOTTENHAM NDOMBÉLÉ VA RÉSILIER

Tanguy Ndombélé (27 ans, 19 apparitions en championnat cette saison) ne va pas s'éterniser à Tottenham. D'après les informations de Foot Mercato, le milieu de terrain français, qui dispose d'un contrat jusqu'en juin 2025 en Angleterre, et la direction des Spurs, s'apprête à négocier une séparation à l'amiable pour permettre à l'ancien Lyonnais de partir gratuitement dès cet été. Une belle opportunité à saisir ?

REAL MADRID

GÜLER VA BIEN RESTER

Freiné par de nombreux blessures mais très efficace lorsqu'il a été aligné sur le terrain, Arda Güler (19 ans, 12 apparitions et 6 buts toutes compétitions cette saison) ne quittera pas le Real Madrid lors du mercato estival à venir. Selon la presse espagnole, le champion d'Europe et d'Espagne n'a pas l'intention de répondre aux sollicitations pour le milieu offensif turc. De son côté, l'ancien joueur de Fenerbahçe a toujours affirmé son souhait de s'imposer avec la Maison Blanche. Dès la saison prochaine ?

LEVERKUSEN WIRTZ AU REAL EN 2025 ?

Sauf retournement de situation, Florian Wirtz (21 ans, 49 matches et 18 buts toutes compétitions cette saison) ne quittera pas le Bayer Leverkusen lors du mercato estival à venir. En revanche, le milieu offensif allemand ne devrait pas évoluer au sein de son club formateur au-delà de la prochaine saison. Selon Marca et Bild, le Real Madrid a avancé ses pions pour recruter le meneur de jeu de la Nationalmannschaft. Les deux formations discutent depuis plusieurs mois pour boucler un transfert supérieur à 100 millions d'euros. Une information peu étonnante sachant la capacité de la Maison Blanche à attirer les plus grands talents mondiaux. En revanche, le média espagnol affirme que la venue souhaitée de Wirtz n'a aucun lien avec celle espérée de Xabi Alonso pour succéder à Carlo Ancelotti dans un avenir proche. Attirer les deux hommes constituerait tout de même une sacrée opération pour le champion d'Europe en titre.



UDINESE FIN DE MISSION POUR CANNAVARO

Fabio Cannavaro et l'Udinese, c'est fini. Appelé en renfort, fin avril, pour maintenir le club du Frioul, l'entraîneur italien a réussi sa mission. Néanmoins, les dirigeants du récent 15e de Serie A ont décidé de ne pas lever l'option d'une année supplémentaire présente dans le contrat du Ballon d'Or 2006, affirme la presse italienne. Un court passage qui devrait permettre à l'ancien défenseur central de rebondir plus facilement à court terme.

ATLETICO WITSEL A FAIT SON CHOIX

En fin de contrat dans trois semaines, Axel Witsel (35 ans, 51 matches et 2 buts toutes compétitions cette saison) n'a pas l'intention de quitter l'Atletico Madrid. Selon le journaliste Fabrizio Romano, le milieu belge, utilisé en défense centrale par Diego Simeone, espère prolonger pour une année supplémentaire avec le club espagnol, où il a enchaîné les bonnes performances deux dernières saisons.

Avec les départs attendus de Stefan Savic et Mario Hermoso, le Diable Rouge a de bonnes chances d'obtenir gain de cause d'autant que l'entraîneur argentin apprécie énormément son profil.

BAYERN JOÃO PALHINHA EN APPROCHE

Un peu moins d'un an après son transfert avorté dans les derniers instants du mercato estival 2023, João Palhinha (28 ans, 39 matches et 4 buts toutes compétitions cette saison) devrait bel et bien rejoindre le Bayern Munich. Selon Sky Germany, le club allemand est proche d'un accord avec Fulham pour le transfert du milieu de terrain portugais à hauteur de 45 millions d'euros. L'ancien joueur du Sporting Portugal a trouvé un terrain d'entente avec la formation bavaroise pour signer un contrat de cinq années.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE M. Larbaoui préside la cérémonie de remise du Prix Ali-Mâachi du président de la République pour les jeunes créateurs

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), la cérémonie de remise du Prix Ali-Mâachi du président de la République pour les jeunes créateurs, et ce, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Le Prix Ali-Mâachi du président de la République pour les jeunes créateurs marque l'anniversaire de l'assassinat de l'artiste-martyr Ali Maâchi par les forces coloniales le 8 juin 1958.

Lors de la cérémonie, des membres de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) ont remis au Premier ministre un livre destiné au président de la République sur l'apport de cette troupe artistique à la gloireuse Révolution de libération. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artiste (8 juin).

Elle est organisée par le ministère de la Culture et des Arts, sous le haut patronage du président de la République, qui attache un intérêt particulier à la promotion de la culture, à la place de l'artiste, à l'encouragement de la recherche et de la production dans les différents arts et à la création d'un environnement propice à l'élosion des talents artistiques.

Le Prix du président de la République récompense les premiers lauréats dans plusieurs domaines artistiques et littéraires, notamment la



poésie, le théâtre, l'écriture dramaturgique, la création musicale, le cinéma et les arts plastiques.

Outre la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, la cérémonie a été rehaussée par la présence

du conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, et de membres du Gouvernement.

SAHARA OCCIDENTAL

L'ambassade du Brésil à Alger remet des dons aux réfugiés sahraouis

L'ambassade du Brésil à Alger a remis des dons de son gouvernement, constitués de 65 batteries et 65 panneaux solaires, au profit des réfugiés sahraouis.

Dans une allocution lors de la cérémonie de remise des dons au représentant du Haut-Commissariat des réfugiés des Nations unies (UNHCR) à Alger, Alistair Bolton, le chargé d'affaires de

l'ambassade du Brésil à Alger, Mauricio Alves da Costa, "a souligné l'engagement du Brésil en faveur de la coopération humanitaire, basée sur les principes de la coopération Sud-Sud", selon un communiqué de l'ambassade. Il a également rappelé les efforts déployés par le gouvernement brésilien pour soutenir les

réfugiés sahraouis, "à travers les dons du secteur privé brésilien déjà octroyé (poulet et viande en conserve), et cela dans le cadre de la cérémonie d'annonce de dons au profit des réfugiés sahraouis, qui s'est tenue à l'ambassade le 26 février dernier", ajoute-t-on de même source.

De son côté, M. Bolton a remercié le gouvernement brésilien pour ce don,

ajoutant que "le Brésil devient ainsi un exemple pour d'autres pays donateurs, en visitant les camps de réfugiés, en identifiant les besoins et en offrant une coopération selon le modèle Sud-Sud, à travers des dons +en nature+ et d'éventuelles autres initiatives de coopération technique", conclut le communiqué.

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

36.801 martyrs et 83.680 blessés (nouveau bilan)

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre dernier, s'est élevé samedi à 36.801 martyrs et 83.680 blessés, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

Un précédent bilan donné par la même source faisait état de 36.731

martyrs et 83.530 blessés. Les agressions de l'armée d'occupation ont fait aussi 70 martyrs et des dizaines de blessés au cours de ces dernières 24 heures, ont précisé les mêmes sources, ajoutant que plusieurs victimes sont toujours ensevelies sous les décombres du fait

des raids et bombardements sionistes incessants contre l'enclave palestinienne.

Outre le bilan humain, cette agression génocidaire contre la bande de Ghaza, qui dure depuis le 7 octobre 2023, se déroule dans un contexte de famine et de destruction massive.

ONU

Adoption d'une résolution pour instaurer la Journée internationale du dialogue entre les civilisations

La 78e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a adopté vendredi à l'unanimité une résolution proposée par la Chine pour instaurer une Journée internationale du dialogue entre les civilisations.

Cette résolution stipule que toutes les réalisations des civilisations sont "l'héritage collectif de l'humanité". Elle prône le respect de la diversité des civilisations, en soulignant "le rôle crucial du dialogue" entre les civilisations dans le maintien de la paix mondiale, la promotion du développement commun, l'amélioration du bien-être humain et la réalisation du progrès collectif.

Elle appelle à un "dialogue d'égal à égal et au respect mutuel" entre les différentes civilisations, reflétant pleinement l'essence de l'initiative pour la civilisation mondiale. Elle décide de faire du 10 juin la Journée internationale du dialogue



entre les civilisations. Fu Cong, représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, a présenté le projet de résolution lors de la session plénière de l'AGNU, en notant que dans le contexte actuel de crises et de défis multiples et interdépendants, le monde est entré dans une nouvelle période d'instabilité et de changement, plaçant une fois de plus la société humaine aux chemins croisés de l'histoire.

Dans ce contexte, la Chine a proposé l'établissement de cette journée internationale afin de tirer pleinement parti de l'importance du dialogue entre les civilisations pour "éliminer les discriminations et les préjugés, améliorer la compréhension et la confiance, promouvoir les relations entre les peuples et renforcer la solidarité et la coopération".

APS

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE L'ANIE procèdera mercredi au lancement de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) procèdera au lancement de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, mercredi prochain, en prévision de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain, a annoncé dimanche le président de cette Autorité, M. Mohamed Charfi.

"Le 12 juin je me déplacerais dans une des communes d'Alger ou dans les wilayas limitrophes pour lancer officiellement l'opération de révision des listes électorales qui s'étendra jusqu'au 27 du même mois", a indiqué le président de l'ANIE qui intervenait sur les ondes la chaîne 3 de la Radio nationale.

Il a précisé avoir signé l'arrêté de mise en place de la commission de révision des listes électorales dans chaque commune, juste après la signature, par le président de la République, du décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

A cette occasion, M. Charfi a lancé un appel aux jeunes "pour s'inscrire sur les listes électorales et disposer de leur carte d'électeur".

S'agissant de l'opération de retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les candidats à la candidature, il a précisé que "les fiches de souscription sont dotées d'un numéro de série et sont répertoriées au niveau de l'ANIE au nom du postulant afin de barrer la route à toute tentative de fraude".

M. Charfi a fait savoir que "ces fiches de souscription sont suivies au jour le jour grâce à une application informatique mise en place par l'ANIE, de manière à ce que ces formulaires ne soient pas utilisés par d'autres postulants", ce qui "garantit la sécurité au niveau des souscriptions et d'autentification des signataires".

A une question sur l'adoption "d'un discours apaisé" lors de la campagne électorale, le président de l'ANIE a rappelé à ce propos qu'une "Charte d'éthique a été signée par les chefs de parti ainsi que les cinq candidats à la élection présidentielle de 2019", soulignant que cette Charte a été également signée "par deux fois par M. Abdelmadjid Tebboune en tant que candidat et en tant que président de la République élu".

M. Charfi a indiqué que cette Charte a été inscrite au niveau de l'ANIE sur le titre, "le Livre d'or de la construction démocratique".